



HAL
open science

La conception paysagère de sites d'agriculture urbaine au service de l'appropriation du sujet de la transition alimentaire par les citoyens

Joséphine Frot

► To cite this version:

Joséphine Frot. La conception paysagère de sites d'agriculture urbaine au service de l'appropriation du sujet de la transition alimentaire par les citoyens. Sciences du Vivant [q-bio]. 2023. dumas-04318216

HAL Id: dumas-04318216

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-04318216>

Submitted on 1 Dec 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

L'Institut Agro Rennes-Angers
 Site d'Angers Site de Rennes

Année universitaire : 2022 - 2023 Spécialité : Paysage Spécialisation (et option éventuelle) : Paysage : Opérationnalité et Projet	Mémoire de fin d'études <input checked="" type="checkbox"/> d'ingénieur de l'Institut Agro Rennes-Angers (Institut national d'enseignement supérieur pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement) <input type="checkbox"/> de master de l'Institut Agro Rennes-Angers (Institut national d'enseignement supérieur pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement) <input type="checkbox"/> de l'Institut Agro Montpellier (étudiant arrivé en M2) <input type="checkbox"/> d'un autre établissement (étudiant arrivé en M2)
--	---

La conception paysagère de sites d'agriculture urbaine au service de l'appropriation du sujet de la transition alimentaire par les citoyens

Par : Joséphine FROT



Soutenu à Angers, le 14 septembre 2023

Devant le jury composé de :

Président : Nathalie CARCAUD

Maître de stage : Boris MARCEL

Enseignant référent : Thomas COISNON

Les analyses et les conclusions de ce travail d'étudiant n'engagent que la responsabilité de son auteur et non celle de l'Institut Agro Rennes-Angers

Ce document est soumis aux conditions d'utilisation «Patrimoine-Pas d'Utilisation Commerciale-Pas de Modification 4.0 France» disponible en ligne <http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/deed.fr>



REMERCIEMENTS

Je souhaite remercier toute l'équipe des Cols verts pour ce stage de fin d'études enrichissant avec une spéciale dédicace à Guillemette et Olivier avec qui on a formé une super équipe de stagiaires.

Un grand merci à Thomas Coisnon, mon tuteur de mémoire, pour sa patience, son aide et sa disponibilité à m'encadrer pour ce mémoire.

Merci à mes amis, qui ont été bienveillants et encourageants.

Merci à toi, ma sœur, pour m'avoir détendue dans les moments angoissants en me faisant rire, même si j'ai perdu du temps parce que tu parles trop.

Enfin, un très grand merci à mes parents qui m'ont soutenu et qui se sont démenés pour m'offrir les meilleures conditions d'écriture.

LISTE DES ABREVIATIONS

ADEME : Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie

AGEC : Anti-Gaspillage pour une Economie Circulaire

AMAP : Associations pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne et des circuits courts

ANRU : Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine

AU : Agriculture Urbaine

GIEC : Groupe d'Experts Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat

PAC : Politique Agricole Commune

PAT : Projets Alimentaires Territoriaux

PLOAA : Pacte et Loi d'Orientation et d'Avenir Agricole

PMR : Personnes à Mobilité Réduite

PNNS : Programme National Nutrition Santé

QPPV : Quartiers Prioritaires de la Politique de la Ville

LISTE DES ILLUSTRATIONS

Figure 1 : Principaux programmes et lois instaurés en faveur de la transition alimentaire depuis 2001 (Joséphine Frot, 2023)

Figure 2 : Typologies d'agriculture urbaine centrées sur le végétal (de Biasi *et al.*, 2018)

Figure 3 : Localisation du Potager des Cultures (Géoportail, 2023)

Figure 4 : Vue sur le Potager des Cultures des Cultures (Joséphine Frot, 2023)

Figure 5 : Premier plan en axonométrie réalisé avant les concertations citoyennes (Les Cols verts)

Figure 6 : Vue aérienne du Potager des Cultures actuel (Fondation Agir Contre l'Exclusion, 2023)

Figure 7 : Localisation du Jardin du Ver Têtu (Géoportail, 2023)

Figure 8 : Vue sur le Jardin du Ver Têtu (Joséphine Frot, 2023)

Figure 9 : Vue sur la pergola du Jardin du Ver Têtu (Joséphine Frot, 2023)

Figure 10 : Plan du site de la Ferme du Rail (Clara Simay et Mélanie Devret, 2023)

Figure 11 : Localisation de la Ferme du Rail (Géoportail, 2023)

Figure 12 : Vue sur l'entrée principale de la Ferme du Rail (Joséphine Frot, 2023)

Figure 13 : Vue sur le potager de la Ferme du Rail (Joséphine Frot, 2023)

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION.....	1
CHAPITRE 1 : L'APPROPRIATION DU SUJET DE LA TRANSITION ALIMENTAIRE PAR LES CITOYENS	3
1) Le contexte actuel général du système agricole-alimentaire et sa transition	3
1.1) Le système agricole et alimentaire actuel	3
1.2) Les politiques publiques œuvrant pour une transition alimentaire	4
2) Les citoyens au cœur du système alimentaire	5
2.1) Une nécessité d'inclusion des citoyens dans la transition alimentaire	5
2.2) Un 1 ^{er} frein : la déconnexion des citoyens avec l'agriculture et l'alimentation.....	5
2.3) Un 2 ^{ème} frein : une précarité alimentaire pour une partie des citoyens.....	6
2.4) Des premiers mouvements : les initiatives citoyennes de résilience alimentaire	7
3) Un support de reconnexion et d'appropriation du sujet de la transition alimentaire : les micro-fermes urbaines, une forme d'agriculture urbaine.....	7
4) Des outils pour favoriser l'appropriation du sujet de la transition alimentaire issus de la psychologie du changement de comportement	9
4.1) La notion d'appropriation du sujet de la transition alimentaire	9
4.2) Les concepts et théories pour favoriser le changement de comportement.....	10
4.3) Les outils et moyens retenus pour favoriser les changements de comportement pour une transition alimentaire.....	12
CHAPITRE 2 : ADAPTER LA CONCEPTION PAYSAGERE D'UNE MICRO-FERME URBAINE POUR FAVORISER L'APPROPRIATION DU SUJET DE LA TRANSITION ALIMENTAIRE PAR LES CITOYENS	14
1) Une approche paysagère indispensable dans tout projet d'aménagement du territoire : l'agriculture comme forme d'aménagement du territoire	14
1.1) Le paysage : un territoire perçu et façonné par les populations	14
1.2) La démarche du paysagiste concepteur dans le projet de paysage.....	15
1.3) Penser l'agriculture et l'alimentation avec une approche paysagère	17
2) Le projet de paysage d'une micro-ferme urbaine inspiré par le processus de changement de comportement pour une transition alimentaire	18
2.1) La phase de diagnostic : saisir les enjeux paysagers et alimentaires spécifiques au territoire	18
2.2) La conception paysagère : favoriser l'appropriation du projet, du lieu et indirectement du sujet de la transition alimentaire	19
2.2.1) Co-concevoir le projet avec les habitants pour favoriser son appropriation	19
2.2.2) Concevoir un aménagement favorisant l'appropriation du sujet de l'alimentation	20
CHAPITRE 3 : ETUDE DE LA CONCEPTION PAYSAGERE DE 3 MICRO-FERMES URBAINES	24

1) Le Potager des cultures des Cols verts Rennes, quartier du Blosne : une micro-ferme urbaine pour la transition alimentaire et agricole du territoire	24
1.1) Contexte de l'émergence du projet : l'association des Cols verts Rennes au sein du quartier prioritaire du Blosne.....	24
1.2) Lecture paysagère du Potager des Cultures : un paysage agricole et mouvementé.....	26
1.3) Entretien avec Hélène Brethes, directrice des Cols verts Rennes : un projet conçu avec et pour les habitants du quartier.....	27
2) Le Jardin du Ver Têtu de la Régie de quartier du 19^{ème} arrondissement de Paris, Cité Michelet : un jardin partagé nourricier à vocation sociale et solidaire	30
2.1) Contexte de l'émergence du projet : un projet porté par des habitants passionnés par le jardinage dans le quartier prioritaire de la Cité Michelet	30
2.2) Lecture paysagère du Jardin du Ver Têtu : un paysage de profusion et d'aventures.....	32
2.3) Entretien avec Flore-Anaïs Brunet, cheffe de projet Si T'es Jardin au Mouvement des Régies : la nécessité d'une approche paysagère des projets d'agriculture urbaine.....	33
3) La Ferme du Rail, quartier Ourcq-Jaurès 19^{ème} arrondissement de Paris : Une micro-ferme urbaine support d'insertion professionnelle de publics précaires.....	34
3.1) Contexte de l'émergence du projet : la volonté d'un projet social et alimentaire au sein du quartier	34
3.2) Lecture paysagère de la Ferme du rail : Une harmonie paysagère d'un lieu multifonctionnel	36
3.3) Entretien avec Mélanie Devret, paysagiste conceptrice du projet de la Ferme du rail : une approche transversale du projet par l'angle du paysage.....	37
CHAPITRE 4 : DISCUSSION.....	39
CONCLUSION	41

INTRODUCTION

En 2023, le 6^{ème} rapport du GIEC indique que les émissions mondiales de gaz à effets de serre proviennent des secteurs de l'énergie, de l'industrie, des transports, des bâtiments et de l'agriculture. Le réchauffement climatique est principalement provoqué par l'émission de ces gaz. (Mukherji *et al.*, 2023)

Notre système alimentaire (de la production à l'assiette), est directement lié à ces secteurs d'activités. Par ses pratiques, il entraîne plus largement une dégradation des écosystèmes (diminution de la biodiversité, infertilité des sols, pollutions...). Ces perturbations entraînent de nombreux effets en chaîne qui menacent la sécurité alimentaire sur le plan quantitatif et qualitatif.

Face à ces problématiques qui perturbent la durabilité de notre planète y compris la vie des êtres humains, une transition écologique de notre système est indispensable et intègre notamment une transition alimentaire.

Pour ce faire, le GIEC appelle à la nécessité de mener des politiques adaptées.

Afin d'encourager des politiques publiques dans le sens d'une transition alimentaire, tous les citoyens peuvent s'investir dans des actions individuelles et/ou collectives en faveur d'un changement systémique.

Étant donné que la population urbaine tend à augmenter, la majorité des « mangeurs » seront citadins. (Insee, 2020) Par ailleurs, les espaces de productions agricoles sont géographiquement éloignés du cœur des villes. C'est dans ce contexte que des projets d'agriculture urbaine sont nés. Ils ont, notamment pour objectif, la reconnexion des citadins à l'agriculture et plus largement à l'alimentation.

Ces projets sont portés par des structures telles que les Cols verts. C'est un réseau associatif avec plusieurs collectifs en France qui œuvrent pour une sensibilisation à une alimentation durable tout en considérant les enjeux de précarité. Chaque collectif a pour outil une micro-ferme urbaine multi-activités.

Dans le cadre de mon expérience professionnelle au sein du réseau Cols verts, j'ai eu l'occasion de découvrir et d'accompagner une diversité de projets d'agriculture urbaine ayant pour vocation l'appropriation du sujet de l'alimentation par les habitants du territoire.

Au cours de mes missions, j'ai pris conscience de l'importance de l'aménagement des sites. En effet, ce sont des lieux avec une multiplicité de fonctions et d'usages. Ils ont à la fois une fonction productive mais accueillent également du public. Ils sont ainsi perçus et vécus par des usagers. En outre, chaque projet de sensibilisation est pensé différemment et s'intègre dans un contexte unique.

Ainsi, le paysage a une place particulièrement pertinente au cœur de ces projets. Le lieu n'est pas seulement un espace fonctionnel mais il doit incarner lui-même le sujet traité : l'alimentation par la production. Il existe donc une interaction forte entre les usagers et le paysage alimentaire.

Les sites d'agriculture urbaine pourraient ainsi être les sujets de projets de conception paysagère.

Mes connaissances sur le paysage et son caractère multifonctionnel, m'ont menées à m'interroger sur sa capacité à influencer nos comportements. Dans le contexte de transition alimentaire, j'ai fait émerger la problématique suivante :

Comment la conception paysagère d'un site d'agriculture urbaine peut-elle favoriser l'appropriation du sujet de la transition alimentaire par les citoyens ?

Nous pouvons décomposer cette problématique en trois questions subsidiaires :

- Comment favoriser l'appropriation du sujet de la transition alimentaire par les citoyens ?
- En quoi l'approche paysagère est-elle importante pour concevoir un site d'agriculture urbaine et quel est le rôle du paysagiste concepteur ?
- Comment le paysage peut-il agir sur le changement de comportement ?

Dans un premier temps, nous présenterons le contexte général de la transition alimentaire et les outils pour favoriser son appropriation. Nous nous appuyerons sur la psychologie du changement de comportement. Nous étudierons, dans un second temps, la conception paysagère des projets inspirée par le processus de changement de comportement. Enfin, nous nous référerons à l'étude de 3 sites d'agriculture urbaine. Nous en ferons une critique paysagère que nous mettrons en parallèle avec nos préconisations « théoriques ».

CHAPITRE 1 : L'appropriation du sujet de la transition alimentaire par les citoyens

1) Le contexte actuel général du système agricole-alimentaire et sa transition

1.1) Le système agricole et alimentaire actuel

Les secteurs d'activité de l'alimentation (agriculture et agroalimentaire) rencontrent de forts enjeux afin de répondre au besoin vital de nourrir la population. Cependant, nos modes de productions agricoles actuels et l'industrie de l'alimentation sont remis en question. Les systèmes de production et de transformation majoritaires entraînent des conséquences variées.

Le modèle agricole principal en France est basé sur une agriculture industrielle. Ce type d'agriculture mécanisée, utilisatrice de produits phytosanitaires et mobilisatrice de grandes surfaces en monocultures, a des répercussions à différents niveaux. D'un point de vue environnemental, ces modes d'exploitation entraînent des conséquences notamment sur la biodiversité, ils génèrent diverses pollutions (sol, eau, air) et sont très consommateurs en eau. (Fournier et Touzard, 2014)

L'industrie agro-alimentaire est également une grande émettrice de pollutions par l'ensemble des étapes de la chaîne de production.

L'agriculture et l'industrie agro-alimentaire sont aussi très dépendantes du secteur du transport aux répercussions environnementales considérables. Les productions végétales et animales parcourent de nombreux kilomètres avant d'atteindre l'assiette des consommateurs. (Gaigné, 2011)

De plus, une partie importante des denrées alimentaires produites n'est pas valorisée ou consommée ce qui entraîne un gaspillage conséquent. (Audet et Brisebois, 2018)

Ces modes de production génèrent aussi des problématiques de santé publique notamment par les différentes formes de pollutions mais aussi par la qualité des aliments consommés.

On peut aussi relever des conséquences culturelles avec une perte progressive des produits dits de terroir. (Delfosse, 2012) La notion d'éthique peut également être source de débat concernant les conditions de traitement des animaux au sein de certaines exploitations intensives.

Ainsi, l'ensemble des conséquences générées par nos modèles agricoles et agro-industriels, dont la présentation faite ici n'est pas exhaustive, implique des réactions en chaîne qui nuisent à l'équilibre de nos écosystèmes et à la sécurité alimentaire.

En parallèle, la profession d'agriculteur rencontre des problématiques notamment liées à des difficultés financières, à la charge de travail et à l'accès au foncier. Ces conditions entraînent une désertification de la profession. Le recensement agricole de 2020 indique que « 25 % des chefs d'exploitations, co-exploitants ou associés ont plus de 60 ans » et que potentiellement « plus de 90 000 exploitants seront à renouveler dans les prochaines années ». [1]

1.2) Les politiques publiques œuvrant pour une transition alimentaire

Face aux nombreuses problématiques générées par le système alimentaire prédominant, il est impératif de penser à une transition vers un système plus durable. L'alimentation concerne une pluralité d'acteurs. Sa transition doit ainsi s'effectuer à différentes échelles : des politiques publiques aux comportements individuels. Les acteurs de cette transition devront donc être en interaction permanente.

Concernant les politiques publiques, plusieurs programmes ont été mis en place afin de promouvoir une transition alimentaire. (Figure 1) Il sera important de prendre en considération leurs existences pour comprendre le contexte dans lequel nous cherchons à faire approprier le sujet de la transition alimentaire par les citoyens.

Depuis 2001, le ministère de la Santé et de la Prévention a lancé le **Programme National Nutrition Santé** (PNNS) ayant pour objectif général « *l'amélioration de l'état de santé de l'ensemble de la population en agissant sur l'un de ses déterminants majeurs : la nutrition* ». Ce programme est toujours d'actualité avec le 4^{ème} **PNNS 2019-2023**. [2]

La loi d'avenir pour l'agriculture, votée en 2014, a introduit les **Projets Alimentaires Territoriaux** (PAT) visant à « *relocaliser l'agriculture et l'alimentation dans les territoires en soutenant l'installation d'agriculteurs, les circuits courts ou les produits locaux dans les cantines* ». [3] Les PAT sont aujourd'hui un axe transversal du **Programme National pour l'Alimentation 2019-2023** (PNA) qui s'appuie sur trois thématiques : la justice sociale, la lutte contre le gaspillage alimentaire et l'éducation alimentaire. [4]

En 2018, l'État a voté la première **loi EGalim** dont l'objectif était « *d'améliorer l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et alimentaire* ». En 2021, la **loi EGalim 2** est venue compléter la première en ayant pour objectif de « *protéger la rémunération des agriculteurs* ». [5]

Dans le plan France Relance de 2020, l'État a mis en place la mesure « **Alimentation locale et solidaire** » visant au « *développement de projets locaux permettant l'accès des publics aux produits, frais et de qualité, en particulier aux populations isolées ou modestes* ». [6]

L'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU) a mis en place en 2014 le Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU). C'est dans le cadre de ce programme que l'ANRU a lancé l'**Appel à projet « Quartiers fertiles »** en 2020 visant à développer l'agriculture urbaine dans les quartiers en travaillant sur « *le développement des circuits courts, la création d'emplois et l'amélioration du cadre de vie* ». [7]

L'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT) a proposé le programme la « **Fabrique Prospective** » dans lequel elle a développé un **volet sur l'alimentation** en 2020. L'objectif était de renforcer l'accessibilité à une alimentation durable et de qualité pour tous dans les quartiers prioritaires de la ville. Elle se caractérise en « *l'accompagnement de 4 quartiers prioritaires dans l'identification de pistes d'actions pour renforcer l'accessibilité physique, sociale et financière à une alimentation durable et de qualité pour tous* ». [8]

Enfin, en ce qui concerne le gaspillage issu de l'industrie agro-alimentaire et de l'alimentation quotidienne, la **loi Anti-Gaspillage pour une Economie Circulaire** (AGEC) a été votée en 2020. Elle vise à réduire les emballages plastiques, mieux informer les consommateurs, lutter contre le gaspillage et agir contre l'obsolescence programmée et mieux produire. [9]

En ce qui concerne la problématique d'assurer la relève de la profession d'agriculteur, depuis septembre 2022, le gouvernement est en cours d'élaboration d'un **pacte et d'une loi**

d'orientation et d'avenir agricole (PLOAA). Elle s'organisera autour de quatre axes : « *l'orientation et la formation, la transmission, l'installation des jeunes agriculteurs et la transition et l'adaptation face au climat* ». [10]

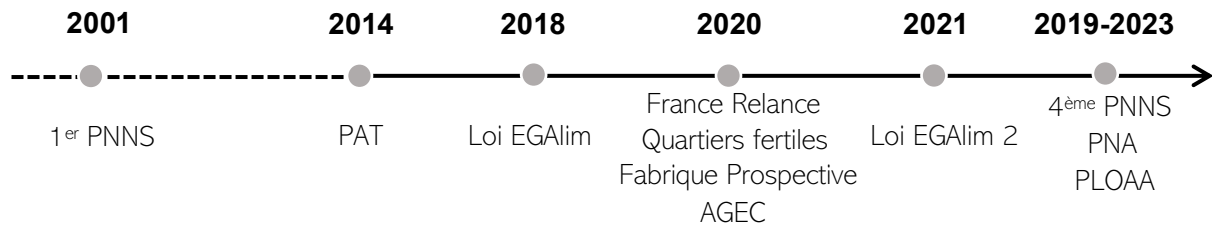


Figure 1 : Principaux programmes et lois instaurés en faveur de la transition alimentaire depuis 2001 (Joséphine Frot, 2023)

2) Les citoyens au cœur du système alimentaire

2.1) Une nécessité d'inclusion des citoyens dans la transition alimentaire

Nous avons ainsi pu constater que la transition alimentaire est initiée par la mise en place de programmes visant globalement à relocaliser les productions, promouvoir une agriculture plus durable et des produits de meilleures qualités, protéger la profession d'agriculteur et favoriser une économie circulaire de la production.

Cependant, cette transition ne pourra pas être efficace sans une implication des consommateurs. (Sheedy, 2010)

Nous sommes amenés à nous nourrir plusieurs fois par jour. Ce que nous consommons nous relie directement aux modèles de production et de transformation alimentaire. Il est indispensable que les « mangeurs » comprennent qu'un changement des modes de consommation sera nécessaire.

Une prise de conscience citoyenne et des comportements proactifs favoriseront une transition alimentaire collective.

Les citoyens pourront être force de proposition et d'actions afin d'influencer les politiques publiques et à terme la législation. Cependant, les lobbies agroalimentaires peuvent entraver ce travail collaboratif. (Cousinié, 2018)

2.2) Un 1^{er} frein : la déconnexion des citoyens avec l'agriculture et l'alimentation

A l'heure actuelle, la population française vit majoritairement dans les unités urbaines. (Insee, 2020) Les « mangeurs » sont alors principalement des citadins.

Au cours du temps, les villes ont progressivement sorti toute activité agricole et alimentaire de l'espace urbain. Les espaces de maraîchage, les animaux, les abattoirs et les lieux de transformation ont progressivement été délocalisés en dehors des villes. (Brand *et al.*, 2017)

En parallèle, l'essor de la grande distribution dans les années 1960, a mené au regroupement dans un même espace, d'une diversité de produits alimentaires standardisés plus ou moins

transformés. Par conséquent, le geste d'achat a été déconnecté du mode de production et du territoire. (Pouzenc, 2012)

Les consommateurs, étant éloignés géographiquement des zones de production et de transformation, ont perdu le lien avec les pratiques d'exploitation agricole. De plus, à l'échelle individuelle, ils ne peuvent pas ou très peu cultiver par manque d'espaces exploitables disponibles en ville.

De ce fait, la méconnaissance du système agricole et alimentaire ne suscite pas d'intérêt à agir en faveur d'une transition alimentaire.

Afin de faire prendre conscience aux citoyens de l'intérêt général de la transition alimentaire et qu'ils s'approprient le sujet, il est essentiel de les reconnecter à toutes les étapes : de la fourche à la fourchette.

2.3) Un 2^{ème} frein : une précarité alimentaire pour une partie des citoyens

La réalité sociale des publics précaires met en évidence une insécurité alimentaire.

« Les situations dites de précarité alimentaire, rencontrées par un nombre croissant de personnes en France, renvoient à la définition usuelle de l'insécurité alimentaire, à savoir un accès restreint, inadéquat ou incertain, à des produits sains et nutritifs, et dont la faim est la conséquence ultime mais non systématique ». (Scherer, 2022)

Ces citoyens se trouvent dans une situation de difficulté à répondre au besoin vital de se nourrir. En 2017, selon l'étude individuelle nationale des consommations alimentaires « 8 millions de personnes en France se déclarent encore en insécurité alimentaire pour des raisons financières ». (ANSES, 2017)

Le nombre de personnes contraintes à dépendre des aides alimentaires est croissant. D'après l'INSEE, « on estime qu'en 2021 entre 3,2 et 3,5 millions de personnes ont bénéficié de l'aide alimentaire dont la moitié y a recours depuis moins de 2 ans ». (Accardo et al., 2022)

On ne peut donc pas penser transition alimentaire sans parler d'accessibilité financière à l'alimentation. Il faudra ainsi veiller à assurer une sécurité alimentaire avec des politiques publiques en ce sens.

La sécurité alimentaire d'un territoire a été définie lors d'un consensus international issu du Sommet mondial de l'alimentation en 1996 à la FAO comme existante lorsque « tous les habitants ont à tout moment la possibilité physique, sociale et économique de se procurer une nourriture suffisante, saine et nutritive, leur permettant de satisfaire leurs besoins et préférences alimentaires pour mener une vie saine et active » (FAO, 1996)

Ainsi, l'appropriation du sujet de la transition alimentaire par les citoyens doit s'accompagner d'une réponse à des problématiques d'accès à une alimentation de qualité pour tous. Au cours de cette transition, il s'agira alors de mettre en place des initiatives de résilience alimentaire pour des populations en précarité.

2.4) Des premiers mouvements : les initiatives citoyennes de résilience alimentaire

Dans un objectif de favoriser l'appropriation du sujet de la transition alimentaire par les citoyens, il s'agit de s'appuyer sur les dynamiques existantes.

Dans un contexte de déconnexion des citoyens à la production alimentaire, des mouvements d'appropriation du sujet de l'alimentation sont nés en ville.

En 1970, les « Green Guerilla » ont amorcé un mouvement citoyen d'appropriation de l'espace public à des fins de production alimentaire suivi depuis 2008 par le mouvement des Incroyables comestibles. (Baudry, 2011)

Les jardins partagés affichent de longues listes d'attente. Les consommateurs ont besoin d'une reconexion à la terre mais se tournent également vers l'autoproduction pour des raisons économiques. « *Aujourd'hui, on assiste à une augmentation considérable de la création et de la demande de jardins collectifs : en Île-de-France par exemple, on est passé entre fin 2015 et fin 2019, de 1064 à plus de 1300 sites de jardins collectifs (chaque site comptant entre 10 et 100 parcelles)* » (de Biasi et al., 2020)

Une multitude d'associations sont nées sur les territoires pour soutenir un système alimentaire plus durable et une sécurité alimentaire.

C'est par exemple le cas des AMAP (Associations pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne et des circuits courts) dont l'objectif est de faire de l'alimentation un enjeu de développement territorial. [11]

D'autres associations existent telles que le réseau VRAC (Vers un Réseau d'Achat en Commun) qui « *favorise le développement de groupements d'achats dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville* ». L'association prône un fonctionnement en faveur d'une sécurité alimentaire. [12]

Aussi, des mouvements, d'origine citoyenne, se forment dans l'objectif de faire évoluer les politiques publiques actuelles. C'est le cas de la plateforme inter-organisations « Pour une autre PAC ». La plateforme « *défend une révision complète de l'actuelle politique agricole commune en faveur d'une nouvelle politique agricole et alimentaire commune (PAAC)* ». [13]

3) Un support de reconexion et d'appropriation du sujet de la transition alimentaire : les micro-fermes urbaines, une forme d'agriculture urbaine

Tous les consommateurs peuvent agir pour une transition alimentaire. Cependant, cela nécessite que les citoyens se sentent concernés par le sujet et qu'ils aient conscience des enjeux et de leur pouvoir d'agir.

Cette prise de conscience pourra être facilitée par une première étape de reconexion des urbains avec l'agriculture et plus largement à l'alimentation.

L'une des entrées en matière à cette reconexion peut être la participation à des projets d'Agriculture Urbaine (AU).

L'agriculture urbaine était définie en 2012 comme étant une « *agriculture pratiquée et vécue dans une agglomération par des agriculteurs et des habitants aux échelles de la vie quotidienne et du territoire d'application de la régulation urbaine. Dans cet espace, les agricultures – professionnelles ou non – orientées vers les circuits longs, courts ou l'autoconsommation – entretiennent des liens fonctionnels réciproques avec la ville (alimentation, paysage, récréation, écologie) donnant lieu à une diversité de formes agri-urbaines observables dans le ou les noyaux urbains, la frange urbaine et l'espace périurbain* ». (Nahmias et Le Caro, 2012)

Cette forme d'agriculture n'a pas pour ambition de nourrir la population urbaine à elle seule au vu des surfaces exploitées et des conditions imposées par le milieu urbain. Elle n'est pas représentative du monde agricole par ses pratiques et son échelle. Cependant, par sa localisation à proximité directe des « mangeurs », l'agriculture urbaine s'intègre dans les paysages urbains et crée une connexion visuelle des citadins avec la production alimentaire. De plus, la vente de la production en circuit très court permet d'établir un lien direct entre consommateurs et producteurs et ainsi de rapprocher les citadins de la profession agricole.

L'agriculture urbaine, comme on la perçoit aujourd'hui, est un retour aux pratiques culturelles en ville. Cependant, les villes évoluent en permanence. La densité et l'artificialisation du milieu urbain implique une difficulté d'accès au foncier. Les sols non artificialisés sont confrontés à des problématiques importantes de pollution et la qualité de l'air est également une condition à prendre en compte pour la production alimentaire.

Face à ces contraintes, une diversité de formes d'AU se sont développées. On parle désormais « des agricultures urbaines ».

Une typologie publiée par l'Institut d'aménagement et d'urbanisme de la région Île-de-France, puis mise à jour en 2019 par le Cerema et Exp'AU, distingue 5 types d'agriculture urbaine présentées sur la [figure 2](#) suivante :

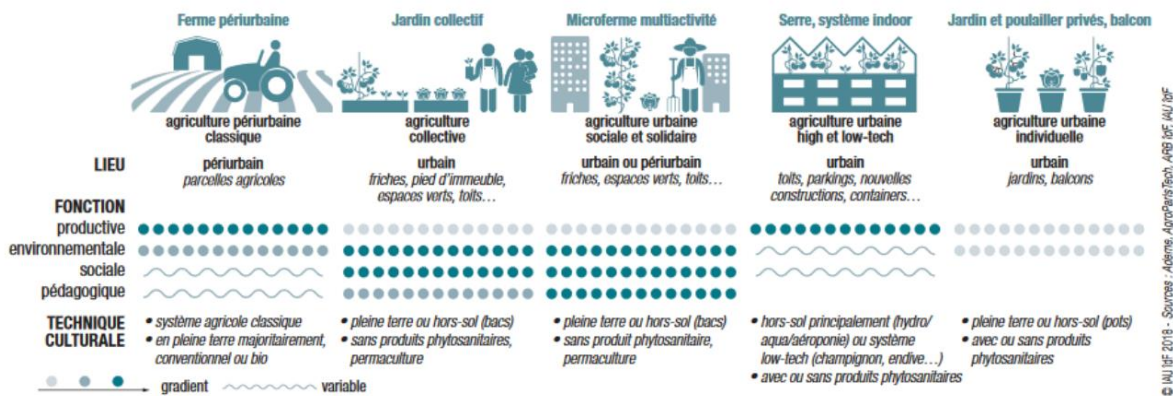


Figure 2 : Typologies d'agriculture urbaine centrées sur le végétal (de Biasi et al., 2018)

Nous pouvons constater qu'aucune des formes d'agriculture urbaine ne peut remplir toutes les fonctions productives, environnementales, sociales et pédagogiques notamment au vu des contraintes imposées par le milieu urbain.

Dans notre travail, nous cherchons à favoriser l'appropriation du sujet de l'alimentation par les citadins, la dimension productive ne sera pas une priorité. Nous allons ainsi nous intéresser au modèle des « micro-fermes multiactivités » qui remplissent le maximum de fonctions et qui sont, en particulier, des supports de sensibilisation et d'éducation à l'alimentation et à la nature. (Daniel, 2018)

4) Des outils pour favoriser l'appropriation du sujet de la transition alimentaire issus de la psychologie du changement de comportement

4.1) La notion d'appropriation du sujet de la transition alimentaire

L'appropriation de la transition alimentaire par les citoyens, fait appel à la notion de « démocratie alimentaire ». Définie par Tim Lang en 1965, « *ce concept met en avant la question fondamentalement démocratique que constitue l'alimentation, en insistant sur la nécessaire **réappropriation** du sujet par les citoyens face à un système alimentaire industrialisé, mondialisé et monopolisé, de plus en plus perçu comme injuste et dangereux. Il met en avant l'idée d'une **citoyenneté** à exercer autour des questions alimentaires et s'appuie aujourd'hui, en France, sur la **revendication** d'un droit à l'alimentation durable* ». (Scherer, 2022)

On retrouve ainsi l'idée d'une « **réappropriation** » de sujet de l'alimentation par les citoyens dans la définition donnée de la démocratie alimentaire.

Une deuxième définition de Dominique Paturel et Patrice Ndiaye présente la démocratie alimentaire comme « *la revendication des citoyens à **reprenre le pouvoir sur la façon d'accéder à l'alimentation**, dans la reconnexion entre celle-ci et l'agriculture* » (Paturel et Ndiaye, 2019)

En 2018, le Conseil d'État a effectué une étude pour définir ce qu'était un citoyen de nos jours et a déterminé que « *il existe, au-delà de la défiance qu'adressent les citoyens au fonctionnement du système démocratique, un **renouveau de l'engagement au service de causes collectives*** » et a conclu que : « *le terme citoyen ne désigne plus seulement un homme et une femme sujet et acteur d'un système institutionnel ; il exprime d'abord un **comportement qui qualifie les valeurs de la vie sociale*** ». (Dussaux, 2023)

L'alimentation est une cause collective nécessitant l'engagement de toutes les personnes concernées. L'implication pour ce sujet d'intérêt général se traduit ainsi par un acte citoyen. Comme le définit le Conseil d'État, cet acte est un « comportement » adopté par les citoyens, dans notre cas, vis-à-vis de l'alimentation. Ce comportement se traduit par des décisions et des gestes, sans parler uniquement des actes d'achat, initiés par les citoyens dans le but de faire évoluer le système alimentaire.

Pour impliquer réellement les consommateurs dans la transition alimentaire, une première étape d'appropriation est nécessaire, dont l'objectif est le changement de comportement.

Par le changement de comportement, nous entendons permettre aux citoyens d'agir à leur échelle en matière de : choix politiques, habitudes d'achats, pratiques culinaires, jardinage, engagement dans des associations œuvrant pour la transition alimentaire et même s'orienter professionnellement vers les métiers de la fourche à la fourchette... La liste n'est pas exhaustive mais donne un aperçu des comportements que nous souhaitons insuffler.

Il n'existe pas une définition unique ni de méthodes préconçues permettant l'appropriation d'un sujet.

Nous pouvons également reprendre les deux définitions précédentes de la démocratie alimentaire par Lang, Paturel et Ndiaye qui parlent de « *réappropriation du sujet de l'alimentation* » et de « *reprenre le pouvoir sur la façon d'accéder à l'alimentation* ». Nous pouvons donc considérer que l'appropriation peut être caractérisée comme une reprise de pouvoir sur un sujet, la transition alimentaire, et amorcer un changement de comportement.

En finalité, l'appropriation est une notion qui accompagne le processus de changement de comportement, initiée par une **décision personnelle** et guidée par une **volonté d'agir**.

Notre objectif sera donc de faciliter et d'encourager les citoyens à participer à une démarche de changement de comportements individuels et/ou collectifs.

De cette manière, nous allons explorer la dynamique de changement de comportement pour en comprendre les éléments qui permettent de déclencher son processus et sa durabilité. Nous nous appuyerons sur des études de changement de comportement menées par des psychologues et sociologues.

Toutefois, il est nécessaire de prendre en compte que l'étude du changement de comportement relève, entre autres, des domaines de la psychologie, sociologie et de l'anthropologie. Ainsi, nous n'aurons pas toutes les connaissances pour comprendre et maîtriser les théories. De plus, les approches sont nombreuses et complexes à l'égard du sujet. Par conséquent, nous identifierons les éléments qui nous sembleront intéressants pour favoriser l'appropriation d'un sujet.

4.2) Les concepts et théories pour favoriser le changement de comportement

Solange Martin et Albane Gaspard, sociologues, se sont penchées sur la question suivante « Peut-on et comment agir sur les comportements individuels et sur les **dynamiques collectives**, en particulier dans l'optique de transition écologique ? ». Leurs résultats publiés pour le compte de l'ADEME, présentent les différentes voies d'actions pour infléchir les comportements. (Martin et Gaspard, 2017) Leurs propositions viendront enrichir les différentes théories et modèles suivants.

Tout d'abord, nous pouvons nous appuyer sur le modèle « transthéorique du changement » développé initialement par Prochaska et DiClemente pour accompagner les fumeurs mais qui est aujourd'hui transposé pour différentes situations ayant pour but de changer un comportement. (DiClemente *et al.*, 1991)

La théorie est basée sur différentes étapes qui correspondent aux différents stades de changement de la personne.

Les différents stades définis par les deux psychologues sont :

- **Pré-contemplation** : Inconscience du problème
- **Contemplation** : Envisager un changement mais hésitation à renoncer aux bénéfices de son comportement actuel
- **Détermination** : Prise de décision et programmation de son action
- **Action** : Changement engagé vers une modification de ses habitudes
- **Maintenance** : Phase de consolidation, tentations nombreuses, période à risque
- **Rechute** : Etape possible du processus normal de changement

Afin de passer d'une phase de pré-contemplation à une phase de contemplation, il s'agit de lever l'inconscience du problème, de le comprendre et d'en saisir les enjeux. Cela sera possible avec une phase de **sensibilisation** et d'**éducation** des personnes concernées.

Pour faire écho à la nécessité d'**éduquer** ou encore **informer**, les deux sociologues Martin et Gaspard confirment que « *le changement de comportement nécessite qu'une information soit délivrée à l'individu pour le persuader d'agir* ». (Martin et Gaspard, 2017)

En complément, Aristote met en avant l'importance du « **faire** » pour **apprendre** et ainsi **comprendre** : « *Les choses qu'il faut avoir apprises pour les faire, c'est en les faisant que nous les apprenons* » (Reboul, 2010)

Par ailleurs, on pourra alors s'inspirer de la notion d'éducation populaire. Il en existe de nombreuses définitions mais de manière générale elle peut être définie comme « *une éducation qui facilite l'accès aux savoirs, à la culture, afin de développer la **conscientisation**, l'**émancipation** et l'exercice de la citoyenneté, en recourant aux **pédagogies actives** pour rendre chacun acteur de ses apprentissages, qu'il partage avec d'autres. L'éducation populaire estime son action indispensable à une démocratie stimulée par des citoyens **responsables*** ». (Verrier, 2019)

L'apprentissage par l'action pourra prendre des formes ludiques. Le concept des « jeux sérieux » pourrait être une source d'inspiration basée sur les notions de : **l'apprentissage par l'action** mais aussi la **motivation**. (Furnon *et al.*, 2022)

La **motivation** est une condition qui déclenche une décision et qui permet d'atteindre la phase de « détermination » vue dans le modèle transthéorique du changement. Elle est définie comme étant « *un construit hypothétique utilisé pour décrire les forces intérieures et/ou extérieures qui engendrent l'initiation, la direction, l'intensité et la persistance d'un comportement* » (Vallerand et Thill, 1993) La motivation présente deux grands types : la motivation intrinsèque et la motivation extrinsèque. La motivation intrinsèque consiste à faire une activité pour le plaisir inhérent à celle-ci et la motivation extrinsèque consiste à faire quelque chose pour atteindre un but détaché de l'action. Ces deux types de motivations sont influencés par une multitude de facteurs. (Fenouillet, 2005)

Que la motivation soit intrinsèque ou extrinsèque, l'individu doit trouver un **intérêt personnel** dans le changement de comportement.

Ensuite, le passage à l'**action** sera facilité et le changement plus durable si la décision est ressentie comme un **choix**.

Pour sa part, Kurt Lewin, psychologue, a révélé l'importance de l'acte même de décision avec la notion d'effet de gel. Il explique que « *la décision de se comporter de telle ou telle manière étant prise, elle va en quelque sorte geler l'univers des options possibles et conduire le décideur à rester sur sa décision. C'est cette **adhésion à la décision** prise que traduit la notion d'effet de gel* ». (Joule, 2004)

Cette notion a été appuyée par la Théorie de l'autodétermination de Edward Deci et Richard Ryan. Cette théorie montre que la liberté de choix joue un rôle fondamental dans la volonté de passer à l'action et de la faire durer. La **liberté de choix** déclenche par ailleurs le sentiment de **responsabilité** dans la prise de décision. (Jézégou, 2008)

Par ailleurs, Richard Thaler et Cass Sustein ont proposé un principe permettant d'influencer l'acte de choix. Il s'agit de la notion de « nudge » définie dans leur livre « Nudge » en 2008, qui renvoie à l'expression « coup de pouce » en français. Ce concept se base sur une approche opposée à l'homo economicus qui prône un comportement humain, toujours rationnel et maximisateur, qui favoriserait les bonnes décisions. (Leclère, 2017)

Selon Richard Thaler et Cass Sustein, la rationalité humaine a ses limites qui nous poussent à faire des erreurs. En jouant sur le contexte dans lequel s'effectue un choix et sur le caractère émotionnel, les fondateurs du concept du nudge pensent pouvoir déjouer les limites de notre rationalité pour nous réorienter vers les choix rationnels. (Clochard *et al.*, 2018)

L'idée du nudge est de mettre en œuvre des moyens peu coûteux et faciles à mettre en place afin de faire changer nos habitudes et instaurer d'autres **routines**. Au Danemark, une étude réalisée par les étudiants de l'université de Roskilde en 2011 a montré qu'en dessinant des empreintes de pas dans la rue en direction des poubelles publiques, le pourcentage de déchets au sol a diminué. (Hadjadji, 2018)

La situation de **routine** permet donc de favoriser la phase de maintenance (modèle transthéorique du changement).

Le changement de comportement peut être également favorisé par **l'effet de groupe**. En s'inspirant des théories de Kurt Lewin, Daniel Faulx, docteur en Psychologie et en Sciences de l'Education, a mis en évidence l'importance de la **cohésion sociale**. Il explique : « *Par un effet de solidarité lié à la cohésion, on peut changer plus facilement le comportement d'un collectif que d'un individu* » (Faulx, 2019)

Aussi, il apparaîtra également important de prendre en considération que les changements de comportements ne se manifestent pas de la même manière pour tous les groupes sociaux. Il faudra ainsi adapter les outils utilisés en fonction des personnes concernées et de **leur profil social**. (Martin et Gaspard 2017)

Par ailleurs, les notions d'**engagement** et de **récompense** permettront de renforcer les comportements adoptés. (Martin, Gaspard 2017)

En résumé, il n'existe aucun outil ou de méthodes validées applicables dans toutes les situations pour faire changer les comportements. Une multitude de facteurs peuvent influencer les comportements. Il faudra aussi prendre en compte que des changements individuels ne suffiront pas à eux seuls mais qu'ils devront être associés à des actions collectives.

Les deux sociologues Solange Martin et Albane Gaspard arrivent à la même conclusion dans leur article en annonçant : « *Les sciences humaines et sociales nous apprennent également qu'il n'existe pas de solution miracle pour faire évoluer les comportements, de levier ou d'outil dont la validité soit universelle. Chacun présente des intérêts limités et circonstanciels tant l'humain et la société sont des réalités complexes et contextualisées.* » (Martin, Gaspard 2017)

4.3) Les outils et moyens retenus pour favoriser les changements de comportement pour une transition alimentaire

En s'appuyant sur les théories exposées précédemment, nous retiendrons plusieurs outils et moyens, tout en sachant qu'ils ne sont pas exhaustifs :

- Conscientiser les citoyens en les informant, les sensibilisant, les éduquant. L'apprentissage peut être favorisé par l'action.
- Favoriser la motivation intrinsèque ou extrinsèque
- Susciter l'intérêt
- Laisser la liberté de choix
- Favoriser la responsabilité et la valorisation individuelle
- Inscrire l'action dans une habitude, une répétition, une routine
- Susciter l'engagement
- Créer l'effet de groupe
- Adapter les outils et les attitudes en fonction des profils sociaux des personnes concernées
- Mettre en place des récompenses

Le constat des problèmes liés à notre système agricole et alimentaire actuel nous mène à son indispensable transition. Nous avons pu mettre en évidence précédemment, que ce système étant complexe, il implique de nombreux acteurs. Cependant, les citoyens pourtant acteurs de ce système, sont aujourd'hui déconnectés et se sentent peu concernés par ses enjeux.

Il apparaît donc nécessaire qu'ils s'approprient le sujet, c'est-à-dire qu'ils reprennent le pouvoir par des revendications individuelles et collectives pour une transition alimentaire sociétale.

Les micro-fermes urbaines permettent une connexion visuelle à l'alimentation par l'observation d'un paysage urbain nourricier. Par leur multifonctionnalité, elles servent également de support pour conscientiser les citoyens.

Par ailleurs, nous avons étudié les mécanismes qui pourraient permettre de favoriser un changement des comportements. Nos recherches nous ont permis d'aboutir à un ensemble de moyens et d'outils, non-exhaustifs, basés sur des études psychologiques et sociologiques.

CHAPITRE 2 : Adapter la conception paysagère d'une micro-ferme urbaine pour favoriser l'appropriation du sujet de la transition alimentaire par les citoyens

L'aménagement de micro-fermes urbaines fait appel au sujet du paysage. La notion de paysage et plus précisément de projet de paysage est encore peu abordée dans les projets d'agriculture urbaine malgré la pertinence de la considérer. (Daniel, 2018)

Nous nous inspirerons des moyens et outils utilisés pour initier et faire dérouler les phases du changement de comportements afin de proposer une conception paysagère.

1) Une approche paysagère indispensable dans tout projet d'aménagement du territoire : l'agriculture comme forme d'aménagement du territoire

1.1) Le paysage : un territoire perçu et façonné par les populations

Dans un premier temps, nous allons présenter ce qu'on appelle le « paysage » et justifier en quoi sa considération est importante dans un projet d'agriculture urbaine.

Tout d'abord, le paysage est une notion complexe. De ce fait, le terme est souvent difficile à définir. Il est davantage employé pour caractériser des paysages dits « naturels » que des paysages « urbains » ou « agricoles ». (Donadieu, 2007)

La définition du terme « paysage » est également un sujet de débat au sein des sphères professionnelles. Sa multifonctionnalité ainsi que la diversité des approches, entre autres, par la philosophie, par l'art et par les sciences, ne permettent pas une définition unanime. (Donadieu, 2007)

Cependant, afin de se baser sur une signification commune, le terme a été défini dans la convention européenne de paysage en 2000 à Florence comme « *une partie de territoire telle que **perçue** par les populations, dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels et/ou humains et de leurs interrelations* ». Elle précise : « *Le paysage participe de manière importante à l'**intérêt général**, sur les plans culturel, écologique, environnemental et social* ». (Conseil de l'europe, 2000)

La définition met en évidence l'interaction existante entre la population et le paysage par le biais d'une perception. Par cette perception, en convoquant nos sens, le paysage induit une stimulation mentale. La vue est un de nos sens les plus développé avec 80% de nos stimuli qui passent par la vision. (Bouvier, 2007)

Il faut prendre en compte que ces perceptions du territoire peuvent être diversifiées.

D'une part, cela se justifie, comme l'explique Donadieu, par le fait que « *le rapport visuel à l'espace implique autant l'**intention**, le **mouvement** et les **savoirs du regardeur**, que le **contexte** et la **durée** de cette relation* ». (Donadieu, 2007)

D'autre part, pour la raison que les paysages se perçoivent avec un filtre culturel et identitaire. (Davodeau et Toublanc, 2010)

Ainsi, il y a autant de lectures du paysage que de regards. Bien que les territoires soient initialement une réalité objective par leur caractère matériel, physique et fonctionnel (végétal, bâti, relief...), les paysages sont des réalités subjectives via une perception culturelle, identitaire de l'observateur. (Lequin, 2023)

Tous les individus ne réagissent donc pas de la même manière face à un paysage et n'en auront pas la même appréciation.

Dans la définition de la convention, le caractère du territoire résultant de "l'action de facteurs naturels et/ou humains" fait notamment référence à l'agencement des différents éléments qui composent un paysage.

En effet, le paysage peut être d'ordre naturel mais l'activité humaine les façonne aussi au cours du temps avec différents aménagements pour répondre principalement aux besoins et aux envies de la société. Le paysage prend alors une forme anthropique et devient le sujet de « projets de paysage » faisant appel à une diversité de domaines rattachés à l'ingénierie du paysage. Les projets prennent forme à différentes échelles, du site au territoire.

Les paysages font également référence à un cadre de vie. En effet, ils sont non seulement perçus mais également vécus par la population. Cela implique la nécessité d'une réflexion des projets d'aménagement pour les usagers et leurs activités.

En se basant sur la définition proposée par la convention européenne, nous pouvons également mettre en avant que le paysage « *participe à l'intérêt général* » grâce à ses différentes fonctions. Ces dernières peuvent être : écologiques, sociales, esthétiques, économiques, éducatives et on peut aussi inclure la fonction alimentaire. (Lequin, 2023) L'attention apportée aux paysages participe ainsi à l'équilibre et à la protection de l'ensemble des fonctions qu'il rend.

Ainsi, le paysage a une forte interrelation avec la société et plus généralement avec l'écosystème. Il est résumé par Donadieu comme « *Une dualité entre matériel et immatériel, entre subjectif et objectif, et entre esthétique et cadre de vie quotidien* ». (Donadieu, 2007) Le paysage est perçu, vécu mais également façonné par la population. Il apporte aussi de nombreuses fonctions à nos sociétés et aux écosystèmes.

Par conséquent, l'aménagement du territoire implique une modification des paysages qui a des conséquences sur les fonctions paysagères. L'aménagement du territoire n'est donc pas un acte anodin et nécessite une réflexion préalable transversale pour assurer la qualité paysagère d'un site. La méthode employée pour concevoir les espaces a aussi des conséquences sur leur qualité : « l'aménagement des espaces denses s'appuie sur un urbanisme majoritairement fonctionnel qui tend à produire des mondes urbains efficaces, mais sans qualité en opposition à un urbanisme sensible et contextuel ». (Lequin, 2023)

Un projet de micro-ferme urbaine, étant un projet d'aménagement du territoire, doit faire à mon sens l'objet d'un projet de paysage.

1.2) La démarche du paysagiste concepteur dans le projet de paysage

Tout projet d'aménagement, du site au territoire, fait évoluer le paysage. Une approche paysagère du projet permet ainsi de veiller à une qualité du paysage créé en s'appuyant sur les domaines de l'ingénierie de cette discipline.

Le paysagiste concepteur est au cœur de la démarche de conception du projet de paysage et travaille généralement en étroite collaboration avec d'autres professionnels de la conception et

de la maîtrise d'œuvre tels que les urbanistes, architectes, ingénieurs VRD (Voirie, Réseau, Distribution), écologues.

Sa démarche vise à concevoir un projet en suivant plusieurs étapes dont nous allons présenter les grandes lignes.

Le paysagiste concepteur commence par faire un diagnostic paysager du site en faisant un état des lieux général du contexte territorial dans lequel va s'ancrer le projet (écologique, économique, social, historique...) en insistant sur une analyse paysagère du territoire (ambiances paysagères, végétation existante, occupations de sol, unités paysagères...).

Ce diagnostic s'appuie sur une diversité de données : données chiffrées, cartes, photographies, cartes postales, documents de paysage et de planifications. Le paysagiste concepteur utilise également divers outils pour traiter les données et les présenter tels que, notamment, des outils de géographie avec les SIG (Systèmes d'Information Géographique). Il effectue aussi généralement une visite de terrain pour préciser le diagnostic avec une approche sensorielle. Cette visite est également l'occasion de concerter la population riveraine pour ancrer le diagnostic dans une réalité d'espace vécu.

Le diagnostic permet d'aboutir à une définition des principaux enjeux du site/territoire et de proposer un programme avec des intentions paysagères. Ces dernières permettent de définir les grandes orientations de la conception du projet.

L'étape suivante est la conception. Elle peut elle-même être divisée en plusieurs phases qui ordonnent le projet de paysage et le précise progressivement :

- **La phase esquisse** : grandes lignes du projet, idées principales
- **La phase avant-projet** : projet dimensionné, palettes des végétaux et matériaux proposées
- **La phase PRO** : projet détaillé techniquement, palettes des végétaux et matériaux finalisées

Ces phases sont ici présentées dans les grandes lignes mais s'accompagnent aussi d'un chiffrage du projet et d'échanges permanents avec les commanditaires et les autres professions de la maîtrise d'œuvre. La conception se finalise aussi plus précisément en amenant le projet vers la phase de chantier.

La conception paysagère doit prendre en considération l'ensemble des fonctions d'un paysage (écologique, esthétique, fonctionnel...) et se baser sur des caractéristiques scientifiques et techniques spécifiques à l'aménagement de l'espace (plantations, assainissement, voirie...). La conception fera également appel à la discipline artistique via la capacité de créativité nécessaire pour inventer un concept marquant l'identité du lieu. Les projets sont conçus avec une approche transversale et avec un cœur de réflexion porté autour des futurs usages du lieu afin de proposer un aménagement fonctionnel (dimensionnement, choix des matériaux, sécurité...).

Au cours de sa conception, le paysagiste concepteur a également recours à une diversité d'outils tels que le dessin à la main et les logiciels de conception et de graphisme. Il s'appuie également sur sa culture paysagère qui lui permet de s'inspirer d'une diversité de références d'aménagements pour concevoir les nouveaux espaces. De plus, il peut co-concevoir son projet avec les futurs usagers du site afin de répondre le plus justement aux attentes de la population et aux contraintes exprimées. Différents degrés d'implication sont possibles : sous forme d'une concertation ou d'une participation citoyenne active.

1.3) Penser l'agriculture et l'alimentation avec une approche paysagère

Précédemment, nous nous sommes appuyés sur la définition du paysage comme « *une partie de territoire telle que **perçue** par les populations, dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels et/ou humains et de leurs interrelations* ». (Conseil de l'Europe, 2000)

De fait, toute partie de territoire, à partir du moment où elle est perçue par les populations, est un paysage. L'alimentation est matérialisée dans l'aménagement du territoire principalement par les sites de productions agricoles. Ces derniers, perçus par les populations, forment des paysages agricoles. Parmi les fonctions du paysage, nous avons d'ailleurs évoqué précédemment la fonction alimentaire.

Étant des formes de paysages, modelées par l'homme, l'aménagement des espaces agricoles pourrait être envisagé avec une approche paysagère à plusieurs échelles : du site et du territoire.

Jusqu'alors, l'alimentation n'a pas été, ou pas majoritairement, le sujet de projets de paysage ou plus largement de projet d'aménagement du territoire. Pourtant, l'alimentation est un élément central dans les systèmes territoriaux et dans la vie quotidienne des hommes. Il est donc étonnant que les aménageurs, dont la mission est d'organiser les espaces de vie, ne se soient pas préoccupés de la question de l'alimentation. (FNAU, 2018)

On peut néanmoins citer l'approche de la permaculture, à l'échelle du site, par laquelle les systèmes agricoles sont souvent envisagés avec un « design » permacole faisant appel à la notion de conception paysagère des espaces productifs.

Toutefois, l'installation de projet agricole a été majoritairement réfléchi de manière monofonctionnelle dans un objectif principalement productif. En parallèle, les urbanistes ont souvent pensé le territoire avec la ville et ses habitants sans y intégrer la dimension agricole. (FNAU, 2018)

Nous pouvons imaginer que si les projets d'aménagement d'espaces agricoles avaient été abordés avec une approche paysagère, donc transversale, la qualité des paysages agricoles aurait été davantage préservée. Par cette « qualité » on entend spécialement les fonctions écologiques, esthétiques (intégration paysagère du bâti agricole par exemple), sociales et culturelles avec notamment le lien de la population avec l'alimentation.

L'élan aujourd'hui autour de la territorialisation de l'alimentation, avec notamment les PAT, induit une nécessaire réflexion autour d'une nouvelle manière d'aménager les espaces prenant en compte plus largement les changements des processus de production, de distribution et de consommation alimentaire. Cette planification alimentaire nouvelle est un support privilégié pour reconnecter les espaces ruraux et urbains, et leurs acteurs. (FNAU, 2018)

À l'échelle d'une micro-ferme urbaine, l'approche paysagère permettra de préserver la qualité du paysage et de faciliter le lien entre la population et l'alimentation.

Bien entendu, il est important de préciser que cette démarche est à conjuguer avec une approche agronomique du projet de micro-ferme urbaine. Bien que la production ne soit pas l'objectif principal, l'activité agricole devra bénéficier de conditions optimales.

2) Le projet de paysage d'une micro-ferme urbaine inspiré par le processus de changement de comportement pour une transition alimentaire

Avec la notion de paysage, nous avons constaté qu'il existe une interaction entre la population et le paysage par le biais d'une perception induisant une stimulation mentale. D'autre part, le paysage est également défini par l'ensemble des fonctions qu'il remplit.

Lors de l'aménagement d'une micro-ferme urbaine, le travail du paysagiste-concepteur consistera à combiner les fonctions du paysage et les mécanismes de changement des comportements.

Nous allons présenter une méthode de conception paysagère et des préconisations d'aménagement qui encouragent des attitudes propices au changement de comportement. Ces attitudes auront pour but de favoriser l'appropriation du sujet de la transition alimentaire par les citoyens. Nous nous appuierons sur les deux principales phases du projet de paysage (diagnostic et conception).

2.1) La phase de diagnostic : saisir les enjeux paysagers et alimentaires spécifiques au territoire

Comme précisé précédemment, la phase de diagnostic est la première étape indispensable d'un projet de paysage. Dans le cadre d'un projet d'agriculture urbaine, il faudra associer le diagnostic paysager à un diagnostic agricole et alimentaire du territoire. Les deux diagnostics combinés permettront de définir les principaux enjeux du site liés aux problématiques alimentaires et paysagères du territoire.

Le paysagiste concepteur devra s'imprégner du diagnostic agricole et alimentaire afin d'en saisir toutes les notions indispensables à sa conception. En effet, un ensemble d'informations propres au fonctionnement d'un site de production et certaines infrastructures agricoles seront obligatoirement à prendre en compte pour l'aménagement du site.

La démarche de diagnostic du site permet de proposer un projet unique ancré dans un contexte territorial précis (paysager, alimentaire, économique, politique...).

Le caractère singulier de chaque projet ne permettra pas de proposer une conception paysagère reproductible sur chaque micro-ferme urbaine au risque de proposer des aménagements standardisés. En revanche, nous veillerons à proposer une méthode et des conseils généraux adaptables à toutes les micro-fermes en fonction de leurs contextes.

Dans la dynamique d'induire un changement des comportements, la phase de diagnostic permettra d'établir le ou les **profils des habitants** du quartier qui seront potentiellement les futurs usagers du site. Aussi, nous prendrons en considération le contexte alimentaire du quartier (habitudes alimentaires de la population, offres alimentaires du quartier...). Ce diagnostic permettra d'adapter précisément les moyens à développer pour infléchir les comportements.

De plus, une démarche de concertation de la population pourra permettre aux riverains d'avoir une première approche du projet (et indirectement avec le sujet de l'alimentation) et de susciter des premiers **intérêts** ou dans le cas contraire, de prendre en considération les craintes exprimées.

2.2) La conception paysagère : favoriser l'appropriation du projet, du lieu et indirectement du sujet de la transition alimentaire

Les intentions et le programme du projet étant fixés avec la phase de diagnostic, la phase de conception peut commencer.

La phase de conception permettra de :

- **Co-concevoir le projet avec les habitants pour favoriser son appropriation**
- **Concevoir un aménagement favorisant l'appropriation du sujet de l'alimentation**

2.2.1) Co-concevoir le projet avec les habitants pour favoriser son appropriation

Nous avons expliqué dans la présentation du projet de paysage que le site pouvait être conçu conjointement avec le paysagiste concepteur et les citoyens.

Le processus de changement de comportement étant complexe, nous partirons du postulat que l'appropriation du projet de micro-ferme urbaine par les citoyens, via la co-conception, sera un premier pas vers l'appropriation du sujet de la transition alimentaire. L'objectif est d'impliquer les populations et de les faire participer à la conception de leur cadre de vie.

Avant toute organisation de réunions de co-conception, il s'agit de mobiliser les citoyens. Par des actions très spécifiques, l'objectif est d'aller à la rencontre des usagers dans les lieux qu'ils fréquentent. La mobilisation sera une première étape pour introduire le projet et **susciter de la curiosité** à son égard.

Afin de mobiliser les citoyens, il faudra créer les conditions les plus adaptées pour qu'ils s'investissent dans le projet. Il s'agira ainsi de s'appuyer sur leur **motivation** et leur **intérêt** à participer à la conception. L'investissement peut être motivé par l'envie de faire des rencontres conviviales, de créer du lien social, de s'engager pour répondre aux problématiques alimentaires de quartier.

Les réunions permettent de créer un **esprit de groupe** et une **émulation collective**. Cet esprit de communauté est un élément favorable au processus de changement de comportement.

Des acteurs de la vie politique du quartier pourront être conviés à ces réunions de co-conception. La participation d'élus peut permettre de faciliter la réalisation du projet et de le valoriser dans une politique alimentaire du territoire.

La co-conception du projet visera à **responsabiliser** les habitants dans leurs **choix**. Il s'agit d'une implication **active** permettant de déclencher des mécanismes de changement de comportement précédemment abordés.

Les réunions de co-concertation organisées seront un moment privilégié pour introduire le sujet de l'alimentation et la mission d'une micro-ferme.

Ainsi, la démarche de co-conception du projet permet de créer de nombreuses conditions favorables à un changement de comportement durable. Cette démarche générera des conditions propices à l'appropriation du projet de micro-ferme et finalement, l'appropriation du sujet de la transition alimentaire.

2.2.2) Concevoir un aménagement favorisant l'appropriation du sujet de l'alimentation

L'aménagement paysager, une fois réalisé, devra créer des situations propices aux changements de comportements. Sa conception s'appuiera sur les outils et moyens abordés précédemment pour induire des changements de comportement progressifs.

Favoriser la venue sur le site

Afin de **motiver** la venue sur le site, l'aménagement devra être attractif sur le plan esthétique, susciter la curiosité, être accessible pour tous.

Concernant l'esthétisme du lieu, le jugement de la beauté d'un paysage est très subjectif d'autant plus que nous avons constaté précédemment que la perception d'un paysage était très variable d'un individu à l'autre. Le paysagiste devra néanmoins veiller à une harmonie paysagère et une intégration paysagère du site dans son territoire existant.

Le lieu peut également intégrer des éléments et aménagements artistiques qui éveilleront la curiosité des riverains. Alice Cabaret est une urbaniste étudiant les sciences du comportement dans le cadre de l'aménagement des espaces publics. Elle a témoigné dans un article, en prenant l'exemple d'un projet artistique réalisé dans une rue parisienne : « *Avant l'intervention artistique, le lieu abandonné était évité. Après l'intervention, l'espace est devenu approprié, notamment par les riverains* ». (Vanessa Delevoye, 2021) L'art est ainsi un facteur à considérer pour attirer non seulement les regards mais aussi susciter des questions et générer un déplacement physique des individus vers l'œuvre.

Les bienfaits des espaces verts urbains sont des raisons qui peuvent **motiver** la venue des riverains sur le site (ombre, fraîcheur, sécurité, ornement, espaces pour les enfants).

Les sites d'agriculture urbaine correspondent souvent à des terrains non-exploitable pour l'immobilier en raison de leur surface réduite et de leur enclavement. De cette façon, l'aménagement de l'espace en périphérie devra permettre, si possible, d'améliorer la visibilité et l'accessibilité du site.

Concernant la visibilité, nous pourrions : jouer sur une répétition de motifs végétaux ou matériaux pour inciter à se diriger vers le lieu, travailler les cônes de visibilité ou encore se baser sur le concept des « **nudges** » introduit précédemment. Avec cette dernière suggestion, il s'agirait par exemple de dessiner des pas au sol se dirigeant vers la micro-ferme.

D'autre part, pour faciliter l'accessibilité, il faudra aménager les voies desservant le lieu, en particulier pour les mobilités douces sans oublier les personnes à mobilité réduite (PMR).

La réflexion autour de la conception paysagère du site peut donc contribuer à ce que les riverains fassent la démarche de venir sur la micro-ferme urbaine.

Créer un environnement agréable et stimulant

Afin de favoriser l'appropriation du lieu et du sujet de l'alimentation, l'aménagement paysager doit permettre de créer les conditions optimales à : l'**apprentissage**, l'**envie de passer du temps** sur le site et d'y **revenir régulièrement**, **agir** et **s'investir** dans l'activité agricole et alimentaire du site, **réfléchir** au sujet général de l'alimentation, pouvoir faire émerger de nouvelles initiatives alimentaires à mener sur le territoire par l'inspiration de la micro-ferme.

Nous allons dans un premier temps nous focaliser sur la création d'un lieu agréable. L'utilisateur devra s'y sentir bien et surtout avoir l'envie d'y revenir.

Il sera important de valoriser le végétal au sein du projet. En effet, des études ont prouvé l'influence de paysage dit « naturels » sur un bon état psychologique. Une étude a mis en évidence dans un article publié dans la revue Science que « *des patients se remettaient plus rapidement d'une opération, qu'ils consommaient moins d'analgésiques et se sentaient plus sereins si la fenêtre de leur chambre d'hôpital donnait sur un paysage naturel* ». (Fleury et Prevot, 2017) De plus, l'hortithérapie a fait ses preuves et est particulièrement stimulante pour atteindre un objectif mental, dans notre cas un changement de comportement. (Bouvier, 2007)

Concernant les formes et les couleurs, il revient à plusieurs reprises dans les articles de psychologie que les formes rondes, les lignes concentriques et les couleurs douces sont à privilégier dans le cadre d'un espace qui se veut rassurant, apaisant et plus intime. (Fischer, 2011) Certains des espaces de production pourraient ainsi être aménagés en s'inspirant de ces formes. On peut penser notamment aux jardins en mandala ou encore aux spirales d'aromatiques souvent utilisés en permaculture.

L'aménagement de l'espace peut aussi être envisagé de manière ludique en y intégrant notamment des effets de surprise. Éveiller l'utilisateur en le surprenant dans sa déambulation permet de captiver son attention. (Delevoe, 2021)

Nous avons insisté précédemment sur la définition du paysage et notamment sur la notion de perception. Cette notion renvoie aux sens. L'objectif est d'aménager un site au sein duquel les usagers seront stimulés afin de favoriser une posture active favorable à la **compréhension**.

Nous devons réfléchir à l'aménagement de l'espace afin d'éveiller les sens. La vue sera principalement sollicitée (80% de nos stimuli passent par la vision) mais tous nos sens devront être stimulés.

Concernant le sens du toucher, on pourra diversifier les textures des matériaux et végétaux tout en veillant à une cohérence paysagère d'ensemble. (Delevoe, 2021)

L'ambiance sonore de la micro-ferme, devra déconnecter le visiteur du tumulte de la ville au profit des sons du jardin (bruits des insectes, son des outils travaillant la terre).

Le paysage nourricier pourra convoquer les sens de l'odorat et du goût. Les plantes potagères et ornementales ont la capacité d'émettre des odeurs qui attirent l'attention. La majorité des végétaux plantés seront comestibles. Ainsi, les usagers pourront succomber à la tentation de cueillir quelques fruits, légumes et fleurs pour les déguster.

Progressivement, toute curiosité suscitée participera à l'apprentissage de notions sur la production agricole et plus largement sur l'alimentation. Ainsi, l'utilisateur sera dans des conditions optimales pour s'approprier le sujet de l'alimentation.

Favoriser l'appropriation du lieu

Emma Vilarem, docteure en sciences de l'urbanisme, explique que : « *il existe un concept qui s'appelle l'attachement au lieu qui décrit le lien noué entre un individu et un espace : plus ce lien est fort, plus il procure du bien-être à l'individu* ». Elle complète son propos en expliquant que lorsque nous ressentons du bien-être, cela favorise le développement de certaines capacités, notamment des comportements de respect de l'environnement, d'investissement dans les projets locaux et que l'on retrouve un pouvoir d'agir dans l'espace public. (Vanessa Delevoe 2021)

Ses propos confirment ainsi l'intérêt de cibler notre étude en partie sur les conditions d'appropriation du lieu qui amèneront indirectement à un **engagement** des usagers dans la transition alimentaire.

La conception d'aménagements réversibles peut contribuer à favoriser une appropriation du lieu par les usagers. En effet, un urbanisme dit « réversible », « transitoire » ou encore « tactique » est une forme d'aménagement dont la conception facilite l'évolution dans le temps et dans l'espace pour de nouveaux usages. De tels espaces ne figent pas les paysages mais favorise, au contraire, leur flexibilité dans une dynamique d'incertitude du temps à venir. (Dalis, 2022)

Dans un lieu tel qu'une micro-ferme, si les usagers ont la liberté de modifier l'espace, ils pourront alors le faire évoluer en fonction des besoins émergents. De plus, cela permettra également que les nouveaux participants au projet trouvent plus facilement leur place en étant force de proposition. L'objectif est d'anticiper une réversibilité à moindres coûts et sans interventions lourdes.

Il est également possible de concevoir des aménagements multi-usages. Cette manière d'agencer l'espace est particulièrement adaptée dans des lieux aux surfaces réduites. Il s'agit de créer des espaces modulables qui s'adaptent aux besoins du moment. (Moser, 2009)

Ces formes d'aménagement permettent aux citoyens de s'inscrire dans une **démarche personnelle et responsable**, d'être libre de leurs choix et de s'investir pas à pas et durablement dans une dynamique de transition alimentaire.

Révéler le passé historique du lieu ou du quartier

Les sciences du comportement ont permis de montrer que l'on peut préserver ou susciter l'attachement à un lieu en révélant son histoire. (Vanessa Delevoe, 2021)

Dans la démarche de projet, le paysagiste concepteur veille à ancrer l'aménagement conçu dans le territoire, le quartier mais aussi dans une continuité historique de l'espace. Il s'agit de s'inspirer de l'identité passée du lieu pour la révéler au travers du nouvel aménagement. Dans le projet de paysage, cette démarche peut prendre la forme d'une réutilisation des matériaux du site, de s'inspirer des formes et couleurs du lieu précédent ou de créer des mises en scène.

Faciliter l'apprentissage en créant des situations actives

Dans le processus de changement de comportement, nous avons noté la nécessité de **conscientiser** les personnes. Les moyens permettant cette prise de conscience sont la **sensibilisation, l'information, l'éducation**.

Tout d'abord, un environnement agréable sera propice à la réflexion et à la concentration. Nous avons vu dans la partie précédente, les conditions d'aménagements préconisées pour favoriser un lieu agréable et stimulant.

Il s'agira ensuite de promouvoir, par l'aménagement paysager, les **pratiques** en rapport avec l'alimentation (jardinage, cuisine). En effet, l'interaction avec l'espace est source de développement psychologique notamment via le jeu chez l'enfant. (Fischer, 2011)

Créer des situations ludiques au sein du lieu pourrait ainsi permettre de favoriser l'apprentissage. Ces situations seront également favorisées par la qualité paysagère du lieu, la convivialité, la stimulation sensorielle ou encore la surprise. Tous ces éléments ont été présentés précédemment et participeront donc à améliorer directement les conditions d'apprentissages. Nous pourrions aussi jouer sur les couleurs qui participent à la mémorisation.

Afin de développer le pouvoir d'agir, il s'agira de favoriser l'émancipation des usagers en créant des situations dites « **capacitantes** », dans lesquelles on facilitera la confiance en soi et la **responsabilisation** individuelle et collective. (Dussaux, 2023)

Un aménagement réversible tel que présenté précédemment permettra aussi de favoriser l'action. L'aménagement d'espaces d'initiations au jardinage sera à prévoir.

De plus, l'implication dans les activités de la micro-ferme permettra de retirer les bénéfices de la production. On peut ainsi percevoir la récolte comme une **récompense**. Nous avons vu précédemment que cette notion était un moyen utilisé pour inciter au changement de comportement.

Le sujet de l'alimentation concerne tout le processus de production, de la consommation jusqu'à la gestion des déchets. Le site devra prévoir l'installation d'un espace de compostage dont l'accessibilité permettra d'**attirer** de nouveaux habitants.

Favoriser la réflexion et l'émulation de groupe

Nous avons également pu observer que les pratiques collectives favorisent l'apprentissage, l'échange et le débat. De plus, l'avis de chacun enrichit la réflexion commune.

Le jardinage en lui-même est un support social. Il préserve les individus du repli sur soi et de la solitude. (Bouvier, 2007)

La micro-ferme devra ainsi être conçue avec des espaces aménagés pour les groupes et avec des conditions favorisant la réflexion (ateliers, débats, gestion du site).

Encourager l'engagement dans le changement

Après avoir généré, avec l'aménagement paysager, l'ensemble des conditions pour le bien-être au sein de la micro-ferme, l'appropriation du lieu, l'apprentissage et le passage à l'action, il s'agira de veiller à un engagement durable des usagers. L'aménagement devra nourrir leurs connaissances et leurs imaginations et leur permettre d'essaimer des initiatives porteuses de sens pour la transition alimentaire.

Contribuer au fonctionnement général du site

En parallèle de la conception paysagère, la gouvernance du lieu, la programmation des activités et des ateliers seront définies par les porteurs du projet. L'aménagement paysager devra prendre en considération cette organisation pour dimensionner et agencer le site en conséquence.

L'approche technique et scientifique du paysagiste concepteur permettra de concevoir un agencement fonctionnel de l'espace en identifiant les usages.

Le paysagiste concepteur, en collaboration avec le futur exploitant agricole du site, devra ainsi penser aux caractéristiques techniques (revêtements de sol, irrigation, éclairage...). Il s'attardera aussi sur les perspectives, les points de vue, les repères et les cheminements du lieu permettant aux visiteurs de lire facilement l'espace et de s'orienter. Il veillera à garantir la sécurité du lieu, penser à des espaces inclusifs et accessibles à tous (PMR).

La conception devra aussi accueillir des équipements pour répondre à des besoins indispensables tels qu'un point d'eau, des espaces de stockage, des toilettes, des espaces ombragés et aménager le lieu en pensant aux possibles dégradations et aux vols.

CHAPITRE 3 : Etude de la conception paysagère de 3 micro-fermes urbaines

En se basant sur les mécanismes du changement de comportement, nous avons retenu des attitudes à favoriser au sein d'un site d'AU permettant d'initier le processus de changement. Nous nous sommes ensuite inspirés de ces attitudes à favoriser pour proposer une démarche et des préconisations « théoriques » pour la conception paysagère d'une micro-ferme urbaine.

Nous allons désormais nous appuyer sur 3 micro-fermes urbaines multi-activités ancrées dans une démarche de transition alimentaire, ayant une forte interaction avec les riverains et traitant des enjeux de précarité. Le type de structures porteuses des sites ainsi que les ambitions des projets sont différents dans les 3 cas. Nous avons également souhaité interroger des porteuses de projets avec des approches différentes du paysage, formées ou non à la discipline.

L'objectif est d'observer et d'analyser les aménagements paysagers des micro-fermes et de comprendre les choix de conception.

Nos 3 cas d'études seront les suivants : Le Potager des Cultures (Rennes), Le Jardin du Ver Têtu (Paris) et La Ferme du Rail (Paris).

Chaque cas d'étude sera abordé avec la même trame. Nous présenterons dans un premier temps le contexte de l'émergence des projets. Nous proposerons ensuite une lecture paysagère des sites. Enfin, nous exposerons la démarche de conception initiée et l'approche paysagère des projets. Nous nous baserons sur les témoignages des porteuses de projet issus d'entretiens semi-directifs.

1) Le Potager des cultures des Cols verts Rennes, quartier du Blosne : une micro-ferme urbaine pour la transition alimentaire et agricole du territoire

1.1) Contexte de l'émergence du projet : l'association des Cols verts Rennes au sein du quartier prioritaire du Blosne

Contexte ville et quartier

La micro-ferme du Potager des Cultures se trouve à Rennes, ville de 222 000 habitants intra-muros, une superficie de 50 km² et une densité de population de 4 415 habitants au km². (Insee, 2015)

La ville de Rennes a développé des politiques avant-gardistes concernant la gestion écologique de ses espaces verts. Dès 2006, elle a déployé l'opération « zéro phyto » et est une des premières villes de France à avoir prôné une gestion différenciée de ses espaces verts. (Nathalie Blanc, 2012)

La ville de Rennes cherche également à s'investir dans les questions alimentaires. « *Le conseil municipal de Rennes réaffirme sa volonté de défendre l'accès pour tous à une alimentation saine, diversifiée, locale et durable* ». (de Fossey, 2023) Cette volonté se traduit par la mise en place du deuxième plan alimentaire durable pour 2023-2027 (PAD) avec lequel le conseil municipal souhaite « *mettre en place une véritable démocratie alimentaire sur Rennes* » et « *favoriser un paysage nourricier* ». Ludovic Brossard, conseiller délégué à l'Agriculture urbaine

et à l'alimentation durable, explique : « *Notre ambition est de rendre accessible une alimentation bio et locale pour tous. En permettant le déploiement de lieux où les habitants pourront reprendre en main leur alimentation, avec des jardins partagés, des fermes urbaines, des cuisines partagés...* ». (de Fossey, 2023)

La ville de Rennes compte 5 Quartiers Prioritaires de la Politique de la Ville (QPPV) dont le quartier du Blosne sur lequel est implanté la micro-ferme urbaine du Potager des Cultures. (Insee, 2019)

Ce quartier de 82 hectares et d'une population de 11 500 habitants est situé dans le sud de Rennes. Il a vu le jour entre les années 1960 et 1970 et est marqué par un taux de pauvreté élevé, évalué à 49,4% en 2018. (Insee, 2018) On retrouve une grande diversité culturelle au cœur du Blosne. Depuis 2016, un projet de requalification du quartier, soutenu par le Nouveau Programme National de Renouveau Urbain (NPNRU), a notamment pour objectif la valorisation de l'image du quartier par des actions sur les espaces publics et les espaces verts. (de Fossey, 2022)

Dans le quartier du Blosne, la difficulté d'accès à des produits de qualité est liée au faible pouvoir d'achat.

Présentation de la structure initiatrice du site du Potager des Cultures

C'est dans ce contexte de précarité sociale qu'est née l'association les Cols verts Rennes au cœur du Blosne. Cette association, créée fin 2017, fait partie du réseau national Les Cols Verts. L'objectif principal de la structure rennaise est d'accompagner la transition alimentaire et agricole du territoire, et spécifiquement du quartier dans lequel elle est implantée.

L'association compte sept salariés et mobilise environ 200 bénévoles à l'année dont une quarantaine de bénévoles réguliers pour les activités de terrain. Elle travaille en lien avec les acteurs locaux : les structures d'insertion, centre social-culturel, écoles et collectivités locales.

Les Cols verts Rennes participent régulièrement à des groupes de travail avec les pouvoirs publics pour échanger autour des enjeux de la transition alimentaire.

L'association cherche aussi à révéler le patrimoine agricole historique du quartier. Le Blosne était anciennement exploité en maraîchage. Les Cols verts se sont ainsi associés avec l'écomusée de la Bentinais pour organiser des visites explicatives.

Les outils et missions des Cols verts Rennes

Pour répondre à ses missions, l'association a installé : une ferme péri-urbaine en maraîchage biologique (Le Pré), une micro-ferme urbaine pédagogique (le Potager des Cultures), un terrain dédié à la biodiversité en péri-urbain. Elle a également développé une mallette pédagogique à destination du grand public. Au total, près de 13 000 personnes ont été sensibilisées depuis les débuts de l'association.

Le travail de sensibilisation et de conscientisation s'appuie sur des ateliers pédagogiques auprès des scolaires qui traitent des sujets de la nature et de l'alimentation.

D'autre part, des animations tout public sont organisées dans le potager. Elles prennent des formes diverses : balades botaniques, ateliers de cuisine, dégustation de plantes sauvages, fresque de l'alimentation. Ces ateliers conviviaux intègrent des messages de sensibilisation.

Concernant le site productif de maraîchage (Le Pré), il est situé sur la commune de Chantepie en zone périurbaine très proche du cœur urbain (30 min de marche du Potager des cultures et 8 min à vélo). Cette proximité facilite les interactions avec la ville. Néanmoins, sa localisation

en dehors de la ville a permis d'obtenir une surface de terrain de 1,2 hectare et ainsi pouvoir cultiver en pleine terre des fruits et légumes biologiques.

La production du site de maraîchage en périurbain (Le Pré) est acheminée par vélo cargo sur la micro-ferme urbaine du Potager des Cultures pour être vendue lors d'un marché solidaire. Une concertation sur le choix des fruits et légumes est réalisée en amont afin de répondre au plus près aux besoins des bénéficiaires.

Enfin, toutes ces activités et missions s'organisent autour de la micro-ferme du Potager des Cultures, lieu phare de l'association situé au cœur du Blosne. En dehors de tous les ateliers pédagogiques, le Potager est ouvert uniquement lors de la présence de la maraîchère chargée du site.

1.2) Lecture paysagère du Potager des Cultures : un paysage agricole et mouvementé

Le Blosne est un quartier composé de grands ensembles dont la construction date des années 1970. Le paysage du quartier est marqué par des constructions massives, verticales et dispersées.

L'organisation spatiale n'est pas linéaire et les formes hétérogènes des constructions créent une sensation de confusion et de labyrinthe.

Bien que le tissu urbain soit dense, de nombreux espaces verts apportent une respiration au milieu des immeubles.

La micro-ferme des Cols verts Rennes, le Potager des Cultures, est installée sur 2000m² au cœur d'un espace vert existant. Les infrastructures les plus proches étant le centre culturel, une école, une crèche, la mairie du Blosne et des logements, cet espace vert est un lieu très fréquenté des usagers du quartier. (Figure 3)

Une ceinture arborée ne permet pas la vue vers le site depuis les rues adjacentes. L'accès n'est donc pas facilité. Le site est cependant accessible par plusieurs cheminements. Le principal, piéton, relie la desserte routière au centre culturel de manière linéaire. Il est régulièrement emprunté.

L'implantation du Potager des cultures au cœur d'un site enherbé légèrement vallonné apporte une diversification du paysage. Aussi, les arbres qui l'entourent offrent un cadre remarquable. (Figure 4)

Tout d'abord, un des premiers éléments marquants l'aménagement est sa délimitation très précise dans l'espace. En effet, le jardin est clos. Il est bordé par une ganivelle secondée de massifs buissonnants. Cet élément crée une rupture dans le paysage par la limite précise qu'elle induit entre 2 unités paysagères : le paysage monotone de l'étendue enherbée et le paysage dynamique de la micro-ferme. Cette délimitation donne une impression de privatisation et n'invite donc pas à se rendre dans le jardin même le portail ouvert. Toutefois par sa hauteur limitée et sa structure ajourée en bois, la ganivelle s'intègre dans le paysage.

Le cheminement principal en stabilisé structure l'espace. Il est très lisible, accessible et praticable également pour les PMR. Il débouche sur une spirale aromatique dont il fait le tour. Les formes arrondies dessinées adoucissent le paysage. Il est bordé d'arbres fruitiers encore trop jeunes pour réellement souligner le paysage. À terme, ils permettront d'apporter de l'ombre au site, qui fait aujourd'hui défaut.

Les bacs de culture, massifs et disposés dans tout le jardin, marquent également l'espace et donnent du relief. Ils s'imposent de manière désordonnée avec des formes diverses et participent à la création d'un paysage dynamique.

Le bois est le matériau prédominant sur le jardin avec les bacs, la ganivelle et le mobilier en palette participant à une certaine harmonie.

L'identité paysagère générée par le Potager des Cultures est à la fois liée à son caractère agricole par la présence d'installations liées à cette activité (une serre tunnel, d'une serre à semis, matériel de culture) mais aussi par son caractère expressif (couleurs, formes, mouvement) et par son caractère artisanal. Des espaces laissés en friche accentuent la sensation de mouvement et offrent des refuges à la biodiversité.

Les différents usages du lieu ne sont pas définis précisément dans l'espace. Le cheminement principal invite à aller jusqu'au bout du jardin mais sans imposer une destination finale. La conception du lieu incite alors à s'aventurer entre les bacs. L'espace est donc avant tout conçu pour la flânerie guidée par nos sens pour des visiteurs curieux.

L'ambiance sonore du potager se distingue du tumulte de la ville, aidée par la barrière naturelle de la ceinture arborée. Un espace avec une table et des assises auto-construites est aménagé en particulier pour les pauses des travailleurs (bénévoles et salariés).

En revanche, on note l'absence de mobiliers ou d'installations (de loisirs, de repos) à destination des visiteurs ainsi que des espaces aménagés pour l'accueil des groupes.

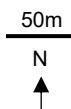
Le Potager des Cultures est donc une micro-ferme dont le paysage a une empreinte à la fois agricole mais plus largement marquée par une liberté d'expression. Ce paysage mouvementé semble vouloir s'exprimer davantage mais sa dynamique est toutefois canalisée par la clôture.



Figure 3 : Localisation du Potager des Cultures (Géoportail, 2023)



Figure 4 : Vue sur le Potager des Cultures des Cultures (Joséphine Frot, 2023)



1.3) Entretien avec Hélène Brethes, directrice des Cols verts Rennes : un projet conçu avec et pour les habitants du quartier

Nous avons interrogé Hélène Brethes, directrice et coordinatrice des Cols verts Rennes. Elle est à l'origine du lancement de l'association rennaise et du projet de micro-ferme urbaine du Potager des Cultures.

Elle est diplômée d'une formation en communication politique et territoriale avec un Master en communication digitale. Elle s'est formée au sujet de l'alimentation par ses expériences professionnelles et personnelles. Elle a notamment travaillé à la ville de Rennes au sujet du Plan Alimentaire Durable (PAD). Elle a également participé au mouvement « Villes et Territoires en transition » avec les Incroyables comestibles.

Elle est arrivée aux prémices du développement des Cols verts Rennes juste après la fondation de l'association par Boris Marcel, directeur du réseau Cols verts et président des Cols verts Rennes.

Hélène Brethes définit le projet comme étant « *un projet citoyen, collectif, associatif en réponse à une problématique de précarité alimentaire avec une volonté de tisser du lien social, de la convivialité et une vraie participation citoyenne* » et ajoute : « *Tout le monde mange donc tout le monde à quelque chose à dire sur l'alimentation et chacun à son rôle à jouer dans la transition alimentaire* ».

La démarche d'aménagement du site

La démarche d'Hélène Brethes a été de commencer par un diagnostic du territoire visant à identifier les problématiques majoritaires du quartier du Blosne.

Pour ce faire, elle a rencontré 150 professionnels du territoire : écoles, centres sociaux, collectivités, magasins de quartier, associations de quartier. Elle a également fait du porte-à-porte pour rencontrer les habitants et notamment les plus isolés dont les points de vue sont souvent ignorés des acteurs institutionnels. La majorité sont des femmes.

Ces nombreuses rencontres ont également permis de présenter les grands objectifs du projet et d'initier une première approche.

Une première tentative d'installation n'a pas trouvé d'adhésion auprès des habitants. Cette réaction était en partie liée à la méconnaissance du terme "agriculture urbaine", associé aux animaux, à la mécanisation et aux nuisances olfactives et sonores. De plus, le site devait être localisé à proximité directe d'habitations.

Après avoir repéré un deuxième terrain plus isolé, la phase de construction du projet a commencé.

Co-conception du projet

Avant toute concertation, une première proposition d'aménagement du lieu avait été réalisée par un paysagiste concepteur. Le plan de sa proposition est présenté en [figure 5](#). Ce plan d'aménagement n'a pas été montré lors des réunions de co-conception pour ne pas influencer les propositions.

Afin de créer un projet consensuel, tous les acteurs locaux ont été conviés à sa conception : les habitants, les services de la ville, les bailleurs sociaux, les commerçants, les partenaires socio-culturels. La place réservée aux acteurs politiques était limitée afin de préserver un débat équilibré avec les habitants.

Malgré une démarche de mobilisation inclusive, la majorité des participants à la conception était les habitants déjà actifs sur le quartier (acteurs d'associations, retraités...).

La convivialité, l'ouverture d'esprit, l'écoute de chacun et la prise en compte des inquiétudes ont facilité le bon déroulement des réunions. Des jeux pour libérer la parole étaient également proposés.

Durant ces réunions, l'ensemble des thématiques du projet ont été abordées : la programmation des ateliers et activités, la gouvernance, le public concerné et ciblé par le lieu, le choix du nom de la micro-ferme et l'aménagement du site. Chaque thématique était abordée par le prisme de la transition alimentaire. La réflexion faite en amont sur l'ensemble des thématiques a permis de concevoir un projet adapté.

Des images d'aménagements (bacs de culture, pergola, composteur, poulailler) étaient mises à disposition de chaque groupe. Chaque participant était alors libre de les disposer sur un plan du site suivant l'agencement de leur choix. Cet atelier était une occasion d'introduire les notions d'agriculture et d'alimentation et un premier pas de sensibilisation au sujet de la transition alimentaire.

C'est sur ce travail collaboratif qu'une deuxième paysagiste conceptrice s'est appuyée pour faire une deuxième proposition de plan à l'origine de l'actuel Potager des Cultures présenté sur la photographie aérienne [Figure 6](#).



Figure 5 : Premier plan en axonométrie réalisé avant les concertations citoyennes (Les Cols verts)



Figure 6 : Vue aérienne du Potager des Cultures actuel (FACE, 2023)

Les différences entre le plan réalisé avant toute concertation et celui réalisé après les propositions des habitants confirment l'importance de la participation citoyenne dans le projet. Pour donner un exemple, les habitants ont révélé l'importance de conserver un espace avec une étendue enherbée sur le site, ainsi, la surface envisagée pour le potager a presque été réduite de moitié. D'autre part, les barbecues envisagés sur la première proposition ont été refusés par les habitants par peur de dégradation et de mauvais entretien.

D'autre part, la mise en culture dans des bacs a été imposée par les analyses de sol qui ont révélé des pollutions trop importantes pour permettre une culture en pleine terre.

Approche du paysage par Hélène Brethes

Malgré l'importance d'une co-conception, Hélène Brethes conseille de s'entourer de professionnels de l'aménagement pour les questions techniques.

L'importance de la notion du paysage dans la conception du lieu, est selon elle, liée à son caractère sensible : « *Il fait appel aux sens, on le perçoit avec les yeux, les odeurs, le toucher et il peut procurer des émotions* ».

Elle insiste notamment sur l'importance de la qualité du paysage dans les QPPV : « *Le paysage d'un quartier fait écho à l'environnement dans lequel vit et grandit la population. On*

dévalorise souvent les QPPV dans les médias ce qui ne donne pas envie de prendre soin des aménagements de son quartier. Soigner les paysages et organiser par exemple des ateliers d'observation de la nature permettent de valoriser le quartier et de le respecter ».

L'aménagement du Potager des Cultures est aujourd'hui en constante évolution en concertation avec les habitants (choix des végétaux, construction du mobilier). Hélène Brethes précise que l'évolution du lieu au cours du temps favorise l'appropriation de l'espace par les habitants et que c'est un élément qu'elle n'avait pas forcément imaginé dès le départ. Avec le temps, le lieu a aussi évolué par nécessité. Les dégradations importantes et les vols, ont amené à entourer la micro-ferme de ganivelles et ses abords ont été plantés.

Une initiative simple a également permis de poursuivre la démarche d'appropriation : une œuvre d'art historiquement présente dans le quartier a été déplacée et ainsi valorisée dans le potager.

D'après Hélène Brethes, les bacs de culture, de tailles adaptées pour tous, sont des éléments concrets d'un rapport au travail agricole incitant à jardiner et à apprendre en faisant.

Par ailleurs, elle insiste sur l'importance de prévoir, dès la conception, des lieux adaptés à la réception pour les groupes (espaces de rangement pour les affaires, ombrage).

Impact du projet pour l'appropriation de la transition alimentaire par les citoyens

Il est difficile de mesurer précisément l'impact social des projets menés par les Cols verts Rennes et leur rôle au sein de la transition alimentaire du quartier. Toutefois, le travail réalisé avec la ville sur ces questions a permis d'ouvrir la voie à d'autres associations sur le quartier.

La sensibilisation de la population pour une alimentation plus saine et plus respectueuse de l'environnement a aussi fait évoluer certaines habitudes et exigences alimentaires. Face à ces requêtes, un premier producteur bio va bientôt s'installer sur le marché du quartier.

D'autre part, le marché solidaire du Potager des Cultures permet de répondre à un besoin réel en légumes frais pour les populations précaires.

Enfin, le respect du lieu par les habitants (diminution significative des dégradations) et le nombre de bénévoles croissant confirment un attachement au lieu par les habitants. D'après Hélène Brethes, les habitants qualifient d'ailleurs la micro-ferme de : « un espace protégé dans le quartier », « un écrin », « une zone de rêverie ».

2) Le Jardin du Ver Têtu de la Régie de quartier du 19^{ème} arrondissement de Paris, Cité Michelet : un jardin partagé nourricier à vocation sociale et solidaire

2.1) Contexte de l'émergence du projet : un projet porté par des habitants passionnés par le jardinage dans le quartier prioritaire de la Cité Michelet

Le Jardin du Ver Têtu est situé à Paris, dans le nord-est du 19^{ème} arrondissement, au sein de la Cité Michelet et plus précisément dans le Square Magny-Têtu. Il est enclavé entre le bâti, dont notamment trois immeubles de logements et le bâtiment d'une école maternelle. (Figure 7).

La Cité Michelet, construite à la fin des années 60 compte près de 1800 logements sociaux et est classée comme QPPV avec un taux de pauvreté en 2018 de 33 %. (Insee, 2018)

En 2000, ce quartier dégradé avec le temps, a fait l'objet d'un projet de requalification. Le programme élaboré a permis notamment la création du Square public Magny-Têtu rue Cambrai sur 4 700 m². La concertation avec les habitants a abouti à créer sur ce lieu deux espaces distincts : un jardin ornemental et un jardin solidaire et partagé. [14]

Nous allons nous intéresser uniquement au jardin partagé qui a été nommé plus tard le « Jardin du Ver Têtu ». Ce jardin est un projet porté par la Régie de quartier du 19^{ème}. Les régies de quartier sont des structures associatives dont les missions principales sont l'insertion professionnelle des habitants et la création de lien social dans les quartiers prioritaires des villes.

En 2016, la régie a réuni 8 habitants dont la motivation a permis au jardin partagé de voir le jour. Aujourd'hui, la gestion du jardin du Ver Têtu est assurée par un salarié de la régie et une vingtaine de bénévoles.

Des analyses ont révélé un sol pollué incompatible à la production de plantes potagères. Ainsi, les habitants se sont résolus à laisser des variétés ornementales en pleine terre et d'aménager des bacs pour les productions comestibles. La dimension alimentaire du projet a donc été limitée.

Dans un premier temps, le jardin était réservé aux bénévoles-jardiniers. Ils ont finalement exprimé leur souhait d'ouvrir le jardin au public afin que les habitants bénéficient de l'espace vert et rejoignent plus facilement le projet.

La conception paysagère évolutive a permis l'appropriation du jardin par ses habitants de plus en plus nombreux et prompts à enrichir le projet.

Toutefois, la persévérance des jardiniers malgré les contraintes (pollution et vols de légumes), permet aujourd'hui au jardin d'être un support de sensibilisation à l'alimentation. Le jardin est un lieu de balade favorisant l'observation des plantes comestibles mais aussi un espace pédagogique (jardinage, ateliers de cuisine) animé par la régie de quartier mais également par des bénévoles passionnés. Un livre de cuisine des recettes du quartier a été co-rédigé avec les habitants. Enfin, diverses animations culturelles telles que des spectacles, cinéma en plein air ou encore des ateliers bricolage sont organisés au sein du jardin.

Le pouvoir d'agir des bénévoles permet aujourd'hui une réelle appropriation du lieu par les habitants.



Figure 7 : Localisation du Jardin du Ver Têtu (Géoportail, 2023)

2.2) Lecture paysagère du Jardin du Ver Têtu : un paysage de profusion et d'aventures

La Cité Michelet est composée de constructions récemment rénovées (notamment en bois). Les façades rafraîchies de ces grands ensembles donnent une allure moderne et soignée au quartier. La rue Colette Magny, qui parcourt la cité, a été entièrement rendue piétonne favorisant la convivialité. Les espaces végétalisés habillent les pieds des immeubles avec des plantations diversifiées et foisonnantes.

Le jardin du Ver Têtu est situé en plein cœur de la cité. Il est bordé de chaque côté par des immeubles qui lui donnent une forme rectangulaire.

Son enclavement ne permet pas sa visibilité depuis les axes de circulation principaux. Il est ainsi peu visité et peu connu des habitants extérieurs au quartier.

Néanmoins, sa localisation lui donne une dimension secrète et intime qui renforce l'attachement des habitants au jardin. De ce fait, il contribue à la création d'un esprit de cohésion entre les habitants via un sentiment d'appartenance à un même espace. Il permet également une vue remarquable depuis les logements qui donnent sur le square.

Il est accessible par deux entrées étroites et densément végétalisées. Ce sont des sentiers en stabilisé dont la largeur permet toutefois l'accessibilité PMR. On pénètre ainsi dans le square par un couloir arboré. On va progressivement découvrir le jardin pour contempler la luxuriance de sa végétation au cœur des tours. (Figure 8) Ce paysage caché et atypique crée la surprise. D'autres sentiers plus étroits bifurquent dans d'autres directions et invitent à se faufiler au travers du jardin et à s'y aventurer.

On peut observer une diversité de formes, de hauteurs, de couleurs, de matériaux qui contribuent à générer un paysage riche, abondant et gourmand mais désordonné et peu lisible.

La majorité du mobilier est principalement en bois. La personnalisation du lieu par la disposition d'objets décoratifs renforce l'identité du jardin.

Plusieurs usages peuvent être identifiés sur le lieu. Un espace convivial est aménagé avec une table et des assises protégées par une pergola végétalisée. (Figure 9) Des espaces enherbés ont été préservés permettant une liberté des usages (détente, accueil d'événements et d'ateliers...). Les espaces jardinés sont également multiusages : flânerie, contemplation, jeu et aventure, activité de jardinage et de production, support d'échanges et de convivialité, support de pédagogie. Un espace de jardinage est dédié aux enfants.

La végétation foisonnante et les aménagements désordonnés font du lieu un véritable terrain de jeu. Par ailleurs, l'aménagement permet au visiteur de s'approprier le site à son rythme en découvrant progressivement le jardin. En prenant son temps, l'expérience sensorielle du lieu est ainsi renforcée.



Figure 8 : Vue sur le Jardin du Ver Têtu (Joséphine Frot, 2023)



Figure 9 : Vue sur la pergola du Jardin du Ver Têtu (Joséphine Frot, 2023)

2.3) Entretien avec Flore-Anaïs Brunet, cheffe de projet Si T'es Jardin au Mouvement des Régies : la nécessité d'une approche paysagère des projets d'agriculture urbaine

Afin d'en apprendre davantage sur la place du paysage sur les sites d'agriculture urbaine des Régies de quartier, nous avons interrogé Flore-Anaïs Brunet.

Flore-Anaïs Brunet est diplômée Ingénieure en Paysage d'Agrocampus Ouest Angers depuis 2011. Elle a une diversité d'expériences professionnelles dans le paysage (gestion d'un jardin botanique, travail en bureau d'études). Vivement intéressée par l'agriculture urbaine, elle a cherché à s'investir professionnellement dans ce milieu. Elle a fait le constat que la profession de paysagiste était très peu développée dans ce domaine. Elle est actuellement cheffe de projet « Si Tes Jardin » au Mouvement des Régies de quartier et vice-présidente de l'AFAUP (Association Française d'Agriculture Professionnelle).

« Si Tes Jardin » est un pôle du Mouvement des Régies qui coordonne l'ensemble des régies pour les activités en lien avec le jardinage et l'agriculture urbaine. Elle présente sa mission comme « un trait d'union » entre les acteurs du monde social et du monde professionnel de l'AU.

Ainsi, elle supervise de nombreux projets d'AU (125 en France). Elle a également participé au lancement de plusieurs projets de jardins lors de la phase de co-conception avec les habitants. Nous nous intéresserons spécifiquement à son approche en tant que paysagiste.

Consciente des enjeux paysagers, elle s'attache à former pour transmettre les outils et moyens de base nécessaires à la conception des projets. Elle témoigne : « *Selon moi, c'est important pour un paysagiste de pouvoir vulgariser son savoir* ».

La conception du jardin et la place du paysagiste

Concernant la participation citoyenne, Flore-Anaïs Brunet souligne la complexité de la notion de concertation. En effet, la concertation est une démarche à utiliser avec prudence car la diversité des demandes des habitants peut amener à un contre-projet. C'est sans compter le temps nécessaire pour aboutir à une concertation consensuelle. De plus, certaines contraintes sont imposées par la maîtrise d'ouvrage et/ou les financeurs.

Concernant la conception du projet, Flore-Anaïs Brunet préconise des aménagements simples, esthétiques et durables dans le temps afin de faciliter une appropriation par les habitants.

Le paysagiste peut parfois avoir une approche très conceptuelle et artistique de l'aménagement. Cette vision peut altérer l'interaction entre le professionnel et les habitants qui ne parviennent pas à s'identifier au projet. Selon Flore-Anaïs Brunet, la posture du paysagiste concepteur joue beaucoup : « Il faut être humble ». Elle insiste sur les compétences transversales du paysagiste (techniques et artistiques) et précise : « *Le paysagiste apporte la dimension d'enchantement du lieu* ». Il est utile de préciser qu'il devra garder sa position d'expert et être le médiateur et facilitateur des réunions.

Enfin, elle insiste également sur l'approche sensorielle du paysage, spécialement pour s'approprier le sujet de l'alimentation. Il s'agit effectivement de favoriser la cueillette, varier les textures, les odeurs, les couleurs et de penser le jardin en toutes saisons. Il est également important d'anticiper l'entretien futur du lieu. Elle évoque également les mises en situation ludiques. Au jardin du Ver Têtu, l'espace est aménagé avec des labyrinthes. Des jeux pour enfants sont aussi installés.

Les effets de surprise sont aussi intéressants en faisant varier les échelles de grandeurs par exemple avec des végétaux de différentes tailles.

Le lieu est un espace où on prend l'habitude de venir car on s'y sent au calme et en sécurité. Une bénévole témoigne que « *le jardin est un espace privilégié, en particulier pour les femmes avec enfants car elles s'y sentent en sécurité* ».

3) La Ferme du Rail, quartier Ourcq-Jaurès 19^{ème} arrondissement de Paris : Une micro-ferme urbaine support d'insertion professionnelle de publics précaires

3.1) Contexte de l'émergence du projet : la volonté d'un projet social et alimentaire au sein du quartier

La Ferme du rail se situe à Paris en plein centre du 19^{ème} arrondissement, dans le quartier Ourcq-Jaurès. Elle est localisée dans un quartier dynamique et où l'on trouve de nombreuses initiatives de jardins partagés. Le quartier a fait l'objet d'un programme de requalification qui s'est achevé en 2016. (Figure 10)

En 2014 l'appel à projet « Réinventer Paris » propose 23 sites ouverts à des propositions d'aménagements pour des promoteurs, investisseurs et concepteurs. Sur les 23 sites, l'un est un ancien garage automobile sur une parcelle de 1300 m² située rue de l'Ourcq.

C'est dans ce contexte que le groupement porté par la SCOP Grand huit, composé d'architectes, d'une paysagiste, d'un agro-écologue urbain et de bureaux d'ingénierie ont proposé le projet de la Ferme du Rail dont ils ont été lauréats en 2016. La ferme a ensuite été inaugurée fin 2019.

Porté par un désir des habitants du quartier et des associations locales pour un projet social, l'équipe a décidé de proposer un projet alliant agriculture urbaine et solidarité. Dans cette dynamique, le groupement a rapidement choisi d'intégrer deux associations au projet : « Travail et Vie » et « Bail pour tous ».

« Travail et Vie » est une association œuvrant pour l'insertion professionnelle de publics exclus.

« Bail pour tous » est une association dont l'objet est de faciliter l'accès à un logement pour des personnes en difficultés.

L'équipe de la maîtrise d'œuvre était animée par une forte volonté de concevoir un projet adapté aux futurs usagers. C'est donc un travail en synergie entre les acteurs professionnels, les associations et les habitants du quartier qui a permis de concevoir le projet de la Ferme du Rail.

Ce travail commun a alors abouti à déterminer l'essence du projet : aménager un lieu accueillant un Atelier Chantier d'Insertion (ACI) géré par Travail et Vie autour de la thématique de l'agriculture urbaine.

Pour ce faire, le groupement a ainsi travaillé le programme du projet avec les éléments suivants :

- **L'exploitation agricole** : un espace de maraîchage en pleine terre et sur toiture, une serre de production, une champignonnière
- **Un immeuble de logements mixtes** : 15 logements dans un CHRS (Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale), 5 logements sociaux étudiants. Les personnes en insertion sont logées sur place avec des étudiants.
- **Un restaurant** : lieu de restauration pour les personnes en insertion et ouvert sur le quartier.

Le plan du site apparaît sur la [figure 11](#).

Le projet porte une réelle volonté de s'intégrer dans une démarche de développement durable (écologique, économique, social).

Ainsi, l'ensemble des bâtiments ont été conçu dans une optique de diminution des besoins en énergie.

Les aménagements extérieurs s'inscrivent aussi dans cette démarche : continuités écologiques, espace de maraîchage, bassin en phytoépuration. Ces aménagements sont réalisés avec des matériaux issus du réemploi.

Une des fonctions principales du lieu est l'insertion professionnelle par l'agriculture urbaine.

Avec ce projet, un cercle vertueux est mis en place. La population précaire qui habite et travaille sur le site participe à un système alimentaire local. Leur travail de maraîchage permet de fournir le restaurant du site. Par ailleurs, une activité de compostage permet la valorisation des déchets organiques récoltés sur l'ensemble du quartier. Par toutes ces activités responsabilisantes, ils participent à une démarche de transition alimentaire.

Les habitants du quartier sont aussi intégrés au projet. Ils peuvent venir apporter leurs déchets organiques sur le site et accéder à certaines infrastructures telles que la serre à semis. De plus, la Ferme du rail est aussi à l'initiative de la création d'une AMAP composée de plusieurs producteurs dont la ferme ne fait pas partie en raison de sa faible production. Elle est cependant le lieu de distribution des paniers, ce qui renforce le lien avec les habitants et leur investissement dans la transition alimentaire.

Enfin, le restaurant du site « Le Passage à Niveau » qui se fournit en légumes cultivés sur place, permet une sensibilisation des cuisiniers et des clients à la saisonnalité des productions.



Figure 10 : Plan du site de la **Figure 11** : Localisation de la Ferme du Rail (Géoportail, 2023)
Ferme du Rail
(Simay et Devret, 2023)

3.2) Lecture paysagère de la Ferme du rail : Une harmonie paysagère d'un lieu multifonctionnel

En plein cœur d'un quartier dynamique du 19^{ème} arrondissement au pied de l'ancienne voie ferrée surélevée de la Petite ceinture, nous sommes rue de l'Ourcq. Difficile d'imaginer ce qu'il se cache derrière un portail en métal entrouvert qui laisse apercevoir une façade dégradée, des tuyaux et un petit tunnel sous la voie de chemin de fer où du personnel s'active. (Figure 11) Le paysage de cette entrée semble refléter celui d'un espace de chantier, non-accessible au public, et n'invite donc aucunement les passants de la rue de l'Ourcq à s'y infiltrer.

La venue sur le site de la Ferme du Rail est donc motivée par une raison particulière de s'y rendre (restauration, travail sur le lieu, activités du site) et non pas par l'attractivité depuis la rue.

Une fois passé le tunnel, le paysage de la Ferme du Rail se révèle de manière inattendue et surprenante.

Ce paysage est avant tout particulièrement végétalisé et harmonieux dans ses couleurs et dans ses formes. (Figure 12) L'entrée sur le lieu s'ouvre sur le cœur du site, en contrebas, où l'on trouve le potager. Il est bordé d'une diversité d'espèces arborées. Un bassin végétalisé, de récupération des eaux pluviales est situé juste à proximité. Un panneau « Accès privé » à l'entrée du potager signale l'interdiction du public extérieur à se rapprocher de l'espace de production. En effet, c'est un lieu de travail pour les salariés en insertion. L'espace est organisé et équipé de manière à faciliter l'activité de production. Le paysage du site est ainsi marqué par son activité agricole. Les éléments y faisant référence font partie du paysage : outils pour le maraîchage, système d'irrigation, véhicules, station de compostage.

Deux bâtiments de hauteurs limitées surplombent le potager et s'intègrent dans le paysage du site avec leurs façades en bois végétalisées. L'un est un immeuble de logements. L'autre accueille au rez-de-chaussée le local technique pour l'activité agricole, au premier étage un restaurant et une grande serre se situe au dernier étage.

Un cheminement en escalier permet d'accéder à la terrasse du restaurant. L'aménagement paysager du lieu a été conçu de manière à favoriser les vues sur le potager en tout point du site. L'escalier est bordé d'un mur en pierre sèche et en bois. Il sépare l'escalier d'un espace végétalisé avec une grande diversité de plantes comestibles (aromatiques et arbustes

fruitiers). L'ambiance paysagère bucolique est aussi liée aux odeurs diffusées par les plantes ainsi que par le bruit des insectes qui s'activent à les butiner.

Le restaurant est un espace convivial dont la terrasse est au niveau de l'ancienne voie ferrée. Un accès au site est également possible par la petite ceinture mais qui ne favorise pas davantage la visibilité du site. On retrouve l'utilisation de la pierre et du bois pour la création de la terrasse.

La réflexion autour de la conception paysagère du site se ressent par la cohérence d'ensemble du paysage. L'ambiance du site est définie par les matériaux utilisés : chaleureuse avec le bois, rustique avec les pierres et urbaine avec l'acier. L'utilisation proportionnée de chaque matériau ainsi que leur agencement contribue à l'harmonie paysagère de la Ferme du rail. De plus, les outils techniques de l'activité agricole et de compostage étant visibles dans le paysage, ils contribuent à créer une identité propre au lieu mêlant le cadre de vie apaisant mais aussi le lieu de travail. Enfin, l'histoire du site est préservée dans le paysage avec la valorisation de la petite ceinture et d'un graffiti ancien présent sur le mur au fond du jardin.



Figure 12 : Vue sur l'entrée principale de la Ferme du Rail (Joséphine Frot, 2023)



Figure 13 : Vue sur le potager de la Ferme du Rail (Joséphine Frot, 2023)

3.3) Entretien avec Mélanie Devret, paysagiste conceptrice du projet de la Ferme du rail : une approche transversale du projet par l'angle du paysage

Dans l'objectif d'en apprendre davantage sur le rôle de paysagiste dans la conception de la Ferme du rail, nous avons interrogé Mélanie Devret, paysagiste conceptrice membre de la maîtrise d'œuvre pour le projet.

Mélanie Devret est Paysagiste conceptrice. Elle a été diplômée en 1995 par sa formation à l'INH (actuellement Institut Agro Angers). Passionnée par l'aménagement paysager, elle a réalisé toutes ses expériences professionnelles en tant que cheffe de projet au sein d'agences de paysage pour ensuite créer sa propre agence de conception et de maîtrise d'œuvre urbaine et paysagère en 2001.

En tant que paysagiste du groupement de la maîtrise d'œuvre pour le projet de la Ferme du Rail, Mélanie Devret décrit son positionnement comme « coordinatrice du projet ». Selon elle, son approche de paysagiste lui a permis d'apporter une vision transversale sur l'aménagement du site et plus largement sur son ancrage dans le territoire.

Cependant, elle précise qu'une approche transversale ne permet pas d'être spécialiste de l'ensemble des thématiques que l'on traite. Il est ainsi essentiel de savoir faire appel à des

experts pour des questions techniques précises et de savoir travailler en collaboration avec eux.

C'est avec cette approche qu'elle a rapidement invitée Philippe Peiger, expert en agro-écologie urbaine, à rejoindre le groupement pour traiter la question de l'aménagement de l'espace de production agricole.

L'ensemble du projet était concerté en permanence avec le groupement mais aussi avec les riverains, la ville de Paris et des acteurs du territoire. Ainsi, tous les acteurs participaient directement à l'élaboration du programme et à la conception (choix collectif de la disposition du bâti et de l'espace de maraîchage).

Ses compétences de paysagiste et sa maîtrise des différentes échelles de projet ont favorisé l'ancrage du site dans son territoire. Elle a notamment insufflé l'idée d'une réflexion sur la valorisation des déchets organiques en compost non plus à l'échelle de la ferme mais du quartier et plus largement du territoire. Le site étant un ancien garage automobile, elle s'est aussi intéressée à la question de la pollution du sol.

Enfin, en tant que paysagiste, elle a assuré son travail de conception des espaces extérieurs. L'organisation du site a suscité une réflexion importante afin de respecter l'intimité de la zone d'habitation et de travail tout en accueillant du public.

CHAPITRE 4 : Discussion

Nous avons étudié dans un premier temps le processus de changement de comportement et relevé les outils et moyens permettant de favoriser l'appropriation d'un sujet. Nous nous en sommes ensuite inspirés afin de proposer une démarche théorique et des préconisations pour la conception paysagère d'une micro-ferme urbaine. Enfin, nous avons étudié 3 micro-fermes urbaines inscrites dans une dynamique de sensibilisation à la transition alimentaire. Nous avons ainsi pu observer l'aménagement des sites et bénéficier du témoignage des porteuses de projet pour comprendre leur démarche de conception et leurs choix.

Bien que les 3 sites soient liés par un objectif commun de sensibilisation à la transition alimentaire, les projets relèvent de 3 approches distinctes en raison de leurs contextes. Le parcours professionnel et la sensibilité intrinsèque du concepteur jouent aussi un rôle dans l'orientation du projet.

Nous allons maintenant discuter les éléments de conception paysagère observés sur le terrain afin de les mettre en parallèle avec la démarche paysagère théorique abordée dans le chapitre 2 de ce mémoire.

La co-conception : Les témoignages des porteuses de projet confirment l'importance d'une participation citoyenne à la conception paysagère du projet. Néanmoins, d'après Flore-Anaïs Brunet, cette concertation a ses limites et doit être rigoureusement préparée avec des objectifs clairs au risque de démultiplier les orientations données au projet.

L'attractivité du site : Nous avons mis en évidence par notre démarche théorique paysagère que le site devait avoir un pouvoir attractif. Son accessibilité et sa visibilité sont des leviers qui peuvent y contribuer.

Cependant, notre observation sur site peut susciter des questionnements. En effet, les 3 micro-fermes sont peu visibles depuis les axes principaux des quartiers. Cet enclavement limite la découverte du lieu par des personnes extérieures. Cependant, le caractère isolé peut aussi renforcer un lien privilégié avec les riverains. Par exemple, l'entrée du site de la Ferme du Rail n'est volontairement pas valorisée ce qui permet de limiter le nombre de visiteurs. Par ailleurs, l'isolement d'un site par un épais boisement (Potager des Cultures), permet de favoriser l'intimité du lieu et un cadre remarquable. D'autre part, la clôture de l'espace peut également être un facteur déterminant. On peut supposer qu'un jardin clos évoque la privatisation et n'invite pas à y rentrer. Cependant, l'expérience de terrain du Potager des Cultures, dans un premier temps ouvert, révèle des problématiques de dégradations et de vols. Pour sa part, le Jardin du Ver Têtu a cependant fait le choix d'ouvrir le lieu au public afin de faire profiter davantage d'habitants. Ils ont néanmoins été contraints de faire évoluer le projet en limitant son caractère productif.

Les équipements aménagés sur le lieu peuvent aussi être des éléments d'attractivité. Le jardin du Ver Têtu a fait le choix d'installer des tables de pique-nique, un espace de jeux, des zones ombragées. Ces équipements permettent à une population de s'y rendre pour d'autres raisons que le jardinage. De plus, ces aménagements permettent d'ancrer chez ces habitants une habitude de fréquentation et à terme un intérêt pour le sujet de l'alimentation.

L'ambiance paysagère du lieu : Nous avons pu observer différentes ambiances paysagères au sein des 3 micro-fermes urbaines.

Nous pouvons nous interroger sur l'ambiance à privilégier pour aider les habitants à s'approprier le lieu. En effet, le paysage du Jardin du Ver Têtu est particulièrement désordonné

et avec une diversité de formes, de matériaux et de couleurs. Ce paysage confus et peu lisible pourrait être déplaisant. Cependant, il renvoie un sentiment d'abondance, de paysage gourmand et ludique (présence d'un labyrinthe). Il suscite la curiosité et l'envie de découverte. À la Ferme du Rail, l'agencement et le choix des matériaux créent une harmonie paysagère du site. Cependant, son agencement plus aéré et plus lisible lui donne un caractère plus professionnel et moins chaleureux.

Par ailleurs, sur les 3 sites, on retrouve une diversité végétale dont la pertinence des choix permet une expérience sensorielle. Les concepteurs sont unanimes pour confirmer l'importance de l'éveil des sens.

Favoriser l'émulation collective : La réflexion et la communication en groupe étant favorables à l'apprentissage, nous avons préconisé de réserver des espaces aménagés pour l'accueil de groupe.

Au Jardin du Ver Têtu, nous avons en effet pu constater qu'un espace avec deux grandes tables en bois sous une pergola ombragée permettait d'offrir un lieu calme de rassemblement. Le jardin étant ouvert au public, cet espace est mis à disposition de tous les visiteurs. Du côté du Potager des Cultures, le manque d'un aménagement similaire a été mis en évidence par Hélène Brethes. À la Ferme du Rail, la cohésion de groupe est favorisée par la présence du restaurant. C'est un espace qui rassemble autour d'une alimentation saine et locale. Les consommateurs sont ainsi amenés à échanger et à réfléchir sur le modèle circulaire du lieu ce qui participe à une sensibilisation citoyenne collective. Les lieux de rassemblement peuvent donc prendre différentes formes mais semblent être indispensables au sein des sites.

Mode de sensibilisation : Dans la théorie, nous avons vu que la pratique et l'observation favorisait l'apprentissage.

Le Potager des Cultures et le Jardin du Ver Têtu ont souhaité orienter leur aménagement pour une pratique du jardinage. Des bacs de différents gabarits adaptés aux PMR et aux enfants ont été installés. Pour sa part, la Ferme du Rail sensibilise aussi à l'alimentation par l'activité de maraîchage pour les personnes en insertion. De plus, les visiteurs sont conscientisés par une expérience gustative au restaurant.

Caractère évolutif du lieu : On a noté l'importance d'un aménagement réversible et modulable pour que les habitants puissent s'approprier plus facilement le lieu au fil du temps.

Par les modes de constructions utilisés, le Potager des Cultures et le Jardin du Ver Têtu répondent à ce critère. C'est la gouvernance du lieu qui laissera la possibilité aux habitants de participer aux changements paysagers (concertation dans le choix des cultures).

Inspirer des initiatives : Les sites de micro-fermes urbaines peuvent être source d'inspiration et de motivation pour essaimer des initiatives au-delà du jardin.

Le modèle de culture en bacs peut être reproduit à plus petite échelle (balcons, pieds d'immeubles). Le Potager des Cultures, par son caractère moins amateur (serre, gestion par une maraîchère) pourrait même susciter des vocations professionnelles.

Accueillir des événements : Certains supports de transition alimentaire peuvent être utilisés au sein du jardin. Il est donc nécessaire dès la conception de prévoir des espaces dédiés à l'organisation d'événements. Des espaces plus vastes ont été préservés dans le Potager des Cultures et le Jardin du Ver Têtu pour accueillir : un marché, des ateliers de cuisine, des conférences, des expositions, des événements festifs, des interventions artistiques (théâtre, danse). En revanche, la dimension alimentaire peut être oubliée si les événements ne concernent pas ce sujet.

CONCLUSION

Au cours de ce travail, nous avons noté l'influence des paysages sur les individus par le biais de stimulations sensorielles qui induisent différents états psychologiques.

Nous avons étudié les mécanismes de changement de comportement issus des sciences de la psychologie et de la sociologie. En se basant sur les théories exposées, des outils et moyens permettant d'amorcer le processus de changement ont été mis en exergue. Nous avons alors identifié des attitudes que l'on souhaitait faire naître.

L'aménagement du paysage permet de créer concrètement des mises en situation afin d'encourager ces attitudes.

En s'inspirant de ces notions, nous avons émis des hypothèses et ainsi proposé des pistes pour une conception paysagère favorisant l'appropriation de la transition alimentaire.

Cependant, chaque projet de sensibilisation est unique et s'intègre dans un contexte singulier. On ne peut donc pas proposer un modèle reproductible.

Le paysagiste concepteur, par son approche transversale du projet, pourra combiner l'ensemble des fonctions du lieu et des éléments de contexte pour proposer un projet sur mesure. Il devra concevoir l'aménagement avec les futurs usagers et adopter une position de facilitateur pour faire émerger un projet à l'image des habitants tout en apportant son expertise.

L'observation des 3 sites nous a permis de constater que certaines conceptions paysagères s'inspiraient, consciemment ou non, de situations propices au changement de comportement.

Malgré un objectif commun, la conception paysagère peut être différente voir opposée d'un projet à l'autre en fonction des partis pris du porteur de projet.

Cependant, le changement de comportement est un processus très long et l'appropriation d'un sujet est une notion complexe et difficilement évaluable.

Nous avons également mis en évidence la complexité de la notion de « paysage ». Nos filtres culturels et identitaires impliquent différentes perceptions d'un individu à l'autre.

Si le paysage peut contribuer à changer les attitudes et les comportements, on ne peut évidemment pas conclure qu'il en soit le seul déclencheur.

Afin d'approfondir le sujet de l'influence du paysage sur l'appropriation du sujet de la transition alimentaire, il serait nécessaire d'étudier plus précisément les conséquences des méthodes de changement de comportement utilisées.

Il s'agirait de comparer des sites à vocation de sensibilisation à la transition alimentaire.

Des indicateurs permettant de mesurer l'appropriation du sujet de la transition alimentaire par les citoyens pourraient être mis en place (changement des pratiques alimentaires, initiatives citoyennes, offre alimentaire du territoire...).

Concernant la contribution du paysage à ces changements de comportement, il pourra être évalué, notamment, par des enquêtes auprès des usagers.

Néanmoins, il apparaîtra sans doute complexe de mesurer précisément l'impact d'un site d'agriculture urbaine et encore plus du facteur « paysage » dans une contribution au changement.

BIBLIOGRAPHIE

ACCARDO, Aliocha, BRUN, Agnès et LELLOUCH, Thomas, 2022. *La crise sanitaire a accentué la précarité des bénéficiaires de l'aide alimentaire - Insee Première - 1907* [en ligne]. 28 juin 2022. [Consulté le 30 août 2023]. Disponible à l'adresse: <https://www.insee.fr/fr/statistiques/6466177>

ANSES, 2017. *Etude individuelle nationale des consommations alimentaires 3 (INCA 3)*. Rapport d'expertise collective.

AUDET, René et BRISEBOIS, Éliane, 2018. Le gaspillage alimentaire entre la distribution au détail et la consommation. *Contributions de la Chaire de recherche UQAM sur la transition écologique*. 2018. N° 5.

BAUDRY, Sandrine, 2011. Les community gardens de New York City : de la désobéissance civile au développement durable. *Revue française d'études américaines*. 2011. Vol. 129, n° 3, pp. 73-86. DOI 10.3917/rfea.129.0073.

BLANC, Nathalie, 2012. Espaces verts : Rennes, ville pionnière. [en ligne]. 5 septembre 2012. N° N°301. [Consulté le 2 septembre 2023]. Disponible à l'adresse: <https://www.espace-sciences.org/sciences-ouest/301/dossier/espaces-verts-rennes-ville-pionniere>

BOUVIER, Vincent, 2007. *Analyse visuelle dynamique des formes dans le paysage. Premières approches à l'aide du suivi du regard*. [en ligne]. phdthesis. Université d'Angers. [Consulté le 31 août 2023]. Disponible à l'adresse: <https://theses.hal.science/tel-01784578>

BRAND, Caroline, BRICAS, Nicolas, CONARÉ, Damien, DAVIRON, Benoit, DEBRU, Julie, MICHEL, Laura et SOULARD, Christophe-Toussaint, 2017. *Construire des politiques alimentaires urbaines*. [en ligne]. éditions Quae. [Consulté le 5 septembre 2023]. ISBN 978-2-7592-2618-4.

CLOCHARD, Gwen-Jirō, HOLLARD, Guillaume et PEREZ, Fabien, 2018. Richard H. Thaler et les limites de la rationalité. *Revue d'économie politique*. 2018. Vol. 128, n° 4, pp. 535-548. DOI 10.3917/redp.284.0535.

CONSEIL DE L'EUROPE, 2000. *La Convention européenne du paysage - Convention du Conseil de l'Europe sur le paysage - www.coe.int* [en ligne]. 2000. [Consulté le 31 août 2023]. Disponible à l'adresse: <https://www.coe.int/fr/web/landscape/the-european-landscape-convention>

COUSINIÉ, Philippe, 2018. Repères pour réussir la transition. *Sesame*. 2018. Vol. 4, n° 2, pp. 54-57.

DALIS, Sacha, 2022. L'urbanisme temporaire, nouvelle stratégie de renouvellement urbain ? L'utilisation de logements temporaires dans la réhabilitation de la Balfron tower, Londres. *Espaces et sociétés*. 2022. Vol. 184-185, n° 1-2, pp. 219-238. DOI 10.3917/esp.184.0219.

DANIEL, Anne-Cécile, 2018. Les micro-fermes urbaines, de nouvelles fabriques agri-urbaines. *Vertigo - la revue électronique en sciences de l'environnement*. [en ligne]. 5 septembre 2018. N° Hors-série 31. [Consulté le 31 août 2023]. DOI 10.4000/vertigo.21447.

DAVODEAU, Hervé et TOUBLANC, Monique, 2010. Le paysage outil, les outils du paysage. In : *CO-CONSTRUCTION OU CONSTRUCTION EN COMMUN D'OBJECTIFS COLLECTIFS*. [en ligne]. Montpellier, France. octobre 2010. pp. 375-391/436. [Consulté le 31 août 2023]. Disponible à l'adresse: <https://hal.science/hal-00788155>

DE FOSSEY, Pierre Mathieu, 2022. Le Blosne demain. *Moi, ma ville, ma métropole*. [en ligne]. 2022. [Consulté le 2 septembre 2023]. Disponible à l'adresse: <https://metropole.rennes.fr/le-blosne-demain>

DE FOSSEY, Pierre Mathieu, 2023. Vers une alimentation durable pour tous à Rennes. *Moi, ma ville, ma métropole*. [en ligne]. 15 mars 2023. [Consulté le 2 septembre 2023]. Disponible à l'adresse: <https://metropole.rennes.fr/vers-une-alimentation-durable-pour-tous-rennes>

DELEVOYE, Vanessa, 2021a. Penser autrement les espaces publics grâce aux neurosciences cognitives -. *URBIS Le mag*. [en ligne]. 19 mai 2021. [Consulté le 1 septembre 2023]. Disponible à l'adresse: <https://www.urbislemag.fr/penser-autrement-les-espaces-publics-grace-aux-neurosciences-cognitives-billet-615-urbis-le-mag.html>

DELEVOYE, Vanessa, 2021b. Les nouveaux défis de l'espace public. . 2021.

DELFOSSÉ, Claire, 2012. La France et ses terroirs. Un siècle de débats sur les produits et leurs liens à l'espace. *Pour*. 2012. Vol. 215-216, n° 3-4, pp. 63-74. DOI 10.3917/pour.215.0061.

DICLEMENTE, C. C., PROCHASKA, J. O., FAIRHURST, S. K., VELICER, W. F., VELASQUEZ, M. M. et ROSSI, J. S., 1991. The process of smoking cessation: an analysis of precontemplation, contemplation, and preparation stages of change. *Journal of Consulting and Clinical Psychology*. avril 1991. Vol. 59, n° 2, pp. 295-304. DOI 10.1037//0022-006x.59.2.295.

DONADIEU, Pierre, 2007. Le paysage. *Économie rurale. Agricultures, alimentations, territoires*. 6 mai 2007. N° 297-298, pp. 5-9. DOI 10.4000/economierurale.1916.

DUSSAUX, Maryvonne, 2023. Pouvoir d'agir: créer les conditions de l'apprentissage. . 16 juin 2023.

FAO, 1996. *Déclaration de Rome sur la sécurité alimentaire mondiale* [en ligne]. 13 novembre 1996. [Consulté le 30 août 2023]. Disponible à l'adresse: <https://www.fao.org/3/w3613f/w3613f00.htm>

FAULX, Daniel, 2019. Chapitre 2. Kurt Lewin et l'accompagnement du changement. In : *Psychologies pour la formation*. [en ligne]. Paris : Dunod. pp. 35-54. Éducation Sup. [Consulté le 31 août 2023]. ISBN 978-2-10-078802-6.

FENOUILLET, Fabien, 2005. La motivation : perspectives en formation. *Recherche en soins infirmiers*. 2005. Vol. 83, n° 4, pp. 100-109. DOI 10.3917/rsi.083.0100.

FISCHER, Gustave-Nicolas, 2011. *Psychologie sociale de l'environnement - 2e édition*. . Dunod. ISBN 978-2-10-057117-8. Google-Books-ID: 0h6m6HCiHeUC

FLEURY, Cynthia et PREVOT, Anne-Caroline, 2017. *Le Souci de la nature. Apprendre, inventer, gouverner*. . CNRS Editions. ISBN 978-2-271-11495-2. Google-Books-ID: zejDgAAQBAJ

FNAU, 2018. Planification alimentaire : enjeux et initiatives locales. . décembre 2018. N° 44.

FOURNIER, Stéphane et TOUZARD, Jean-Marc, 2014. La complexité des systèmes alimentaires : un atout pour la sécurité alimentaire? *VertigO : la revue électronique en sciences de l'environnement*. [en ligne]. 2014. Vol. 14, n° 1. [Consulté le 5 septembre 2023]. Disponible à l'adresse: <https://www.erudit.org/en/journals/vertigo/2009-n6-vertigo01649/1027948ar/>

FURNON, Cindy, LONGEON, Thomas et MARFISI-SCHOTTMAN, Iza, 2022. Le jeu, un développeur de compétences à prendre au sérieux. In : *CIGE Game Evolution Ludopédagogie - EPort - Management*. [en ligne]. en ligne, France. mai 2022. [Consulté le 5 septembre 2023]. Disponible à l'adresse: <https://hal.science/hal-03664494>

GAIGNÉ, Carl, 2011. Urbanisation et durabilité des systèmes alimentaires. *duALIne - Durabilité de l'alimentation face à de nouveaux enjeux*. 2011.

HADJADJI, Nastasia, 2018. Le nudge : la théorie du coup de pouce. *L'ADN*. [en ligne]. 30 mai 2018. [Consulté le 31 août 2023]. Disponible à l'adresse: <https://www.ladn.eu/nouveaux-usages/comprendre-le-nudge-politique-marques/>

INSEE, 2015. *Dossier complet – Commune de Rennes (35238) | Insee* [en ligne]. 2015. [Consulté le 2 septembre 2023]. Disponible à l'adresse: <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=COM-35238#chiffre-cle-1>

INSEE, 2018. *Revenus, pauvreté et niveau de vie en 2017 – Données sur les quartiers de la politique de la ville (QPV) | Insee* [en ligne]. 2018. [Consulté le 2 septembre 2023]. Disponible à l'adresse: <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4478075?sommaire=2500477>

INSEE, 2019. *Quartiers prioritaires de la politique de la ville : des mobilités résidentielles aussi fréquentes que dans l'ensemble de Rennes Métropole - Insee Analyses Bretagne - 83* [en ligne]. 16 avril 2019. [Consulté le 2 septembre 2023]. Disponible à l'adresse: <https://www.insee.fr/fr/statistiques/3974161>

INSEE, 2020. *Toujours plus d'habitants dans les unités urbaines - Insee Focus - 210* [en ligne]. 2020. [Consulté le 4 septembre 2023]. Disponible à l'adresse: <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4806684>

JÉZÉGOU, Annie, 2008. Formations ouvertes et autodirection de l'apprenant. *Savoirs*. 2008. Vol. 16, n° 1, pp. 97-115. DOI 10.3917/savo.016.0097.

JOULE, Robert-Vincent, 2004. Chapitre I. Relancer l'intérêt des élèves par une pédagogie de l'engagement. In : *Le défi éducatif*. [en ligne]. Paris : Armand Colin. pp. 31-53. Hors collection. [Consulté le 31 août 2023]. ISBN 978-2-200-26519-9.

LECLÈRE, Chloé, 2017. Les nudges : un outil pour les politiques publiques ? *Idées économiques et sociales*. 2017. Vol. 188, n° 2, pp. 41-47. DOI 10.3917/idee.188.0041.

LEGENNE, Corinne, DE BIASI, Laure, LAGNEAU, Antoine et PIGATO, Laetitia, 2020. Familial ou partagé : les citoyens franciliens de plus en plus adeptes du jardinage - Institut Paris Région. *L'Institut Paris Region*. [en ligne]. 12 septembre 2020. [Consulté le 31 août 2023]. Disponible à l'adresse: <https://www.institutparisregion.fr/environnement/agriculture-et-alimentation/familial-ou-partage-les-citadins-franciliens-de-plus-en-plus-adeptes-du-jardinage/>

LEQUIN, Julie, 2023. Des paysages multifonctionnels aux trames alimentaires : un outil pour un acteur de terrain, la SCOP SaluTerre: *Pour*. 9 juin 2023. Vol. N° 245, n° 1, pp. 369-385. DOI 10.3917/pour.245.0369.

MARTIN, Solange et GASPARD, Albane, 2017. Les comportements, levier de la transition écologique ? Comprendre et influencer les comportements individuels et les dynamiques collectives. *Futuribles*. 2017. Vol. 419, n° 4, pp. 33-44. DOI 10.3917/futur.419.0033.

MOSER, Gabriel, 2009. *Psychologie environnementale: Les relations homme-environnement*. Armando Editore. ISBN 978-2-8041-1753-5. Google-Books-ID: OHTdldgMIIQC

MUKHERJI, Aditi, THORNE, Peter, CHEUNG, William W L, CONNORS, Sarah L, GARSCHAGEN, Matthias, GEDEN, Oliver, HAYWARD, Bronwyn, SIMPSON, Nicholas P, TOTIN, Edmond, BLOK, Kornelis, ERIKSEN, Siri, FISCHER, Erich, GARNER, Gregory, GUIVARCH, Céline, HAASNOOT, Marjolijn, HERMANS, Tim, LEY, Debora, LEWIS, Jared, NICHOLLS, Zebedee, NIAMIR, Leila, SZOPA, Sophie, TREWIN, Blair, HOWDEN, Mark, MÉNDEZ, Carlos, PEREIRA, Joy, PICHES, Ramón, ROSE, Steven K, SAHEB, Yamina, SÁNCHEZ, Roberto, XIAO, Cunde et YASSAA, Noureddine, 2023. Synthesis report of the IPCC sixth assessment report (AR6). . 2023.

NAHMIAS, Paula et LE CARO, Yvon, 2012. Pour une définition de l'agriculture urbaine : réciprocité fonctionnelle et diversité des formes spatiales. *Environnement Urbain / Urban Environment*. [en ligne]. 16 septembre 2012. N° Volume 6. [Consulté le 31 août 2023]. Disponible à l'adresse: <https://journals.openedition.org/eue/437>

PATUREL, Dominique et NDIAYE, Patrice, 2019. Démocratie alimentaire : de quoi parle-t-on ? *Les Chroniques Démocratie Alimentaire*. [en ligne]. mars 2019. Vol. Volet 1. [Consulté le 31 août 2023]. Disponible à l'adresse: <https://www.chaireunesco-adm.com/Democratie-alimentaire-de-quoi-parle-t-on>

POUZENC, Michaël, 2012. Les grandes surfaces alimentaires contre le territoire... tout contre. *Pour*. 2012. Vol. 215-216, n° 3-4, pp. 255-261. DOI 10.3917/pour.215.0255.

REBOUL, Olivier, 2010. Chapitre II. L'apprentissage. In : *Qu'est-ce qu'apprendre ?* [en ligne]. Paris cedex 14 : Presses Universitaires de France. pp. 40-75. Education et formation. [Consulté le 31 août 2023]. ISBN 978-2-13-058306-6. Disponible à l'adresse: <https://www.cairn.info/qu-est-ce-qu-apprendre--9782130583066-p-40.htm>

ROBERT, J. Vallerand et THILL, Edgar, 1993. Vallerand, R. J. et Thill, E. E. (1993). Introduction à la psychologie de la motivation. Laval : Éditions Études Vivantes. *Revue des sciences de l'éducation*. 1993. Vol. 20, n° 2, pp. 411. DOI 10.7202/031733ar.

SCHERER, Pauline, 2022. Des tiers-lieux au service de nouvelles solidarités alimentaires. *Cahiers de l'action*. 2022. Vol. 58, n° 1, pp. 16-26. DOI 10.3917/cact.058.0016.

SHEEDY, Amanda, 2010. Pour une politique alimentaire populaire. *Perspectives citoyennes et solidaires sur la souveraineté alimentaire et ses politiques*. 2010.

VERRIER, Christian, 2019. Éducation populaire. In : *Vocabulaire des histoires de vie et de la recherche biographique*. [en ligne]. Toulouse : Érès. pp. 209-211. Questions de société. [Consulté le 31 août 2023]. ISBN 978-2-7492-6501-8.

SITOGRAPHIE

[1] CHAMBRE D'AGRICULTURE FRANCE, 2023. La démographie de l'activité agricole. [en ligne]. 29 août 2023. [Consulté le 30 août 2023]. Disponible à l'adresse: <https://chambres-agriculture.fr/actualites/toutes-les-actualites/detail-de-lactualite/actualites/la-demographie-de-lactivite-agricole/>

[2] PRÉVENTION, MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DE LA PRÉVENTION, Ministère de la Santé et de la, 2023. Lancement du 4ème Programme national nutrition santé 2019-2023. *Ministère de la Santé et de la Prévention*. [en ligne]. 30 août 2023. [Consulté le 30 août 2023]. Disponible à l'adresse: <https://sante.gouv.fr/archives/archives-presse/archives-communiques-de-presse/article/lancement-du-4eme-programme-national-nutrition-sante-2019-2023>

[3] MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE, 2022. Qu'est-ce qu'un projet alimentaire territorial ? *Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire*. [en ligne]. 5 mai 2022. [Consulté le 30 août 2023]. Disponible à l'adresse: <https://agriculture.gouv.fr/quest-ce-quun-projet-alimentaire-territorial>

[4] MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE, 2020. Programme national pour l'alimentation 2019-2023 : territoires en action. *Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire*. [en ligne]. 4 mars 2020. [Consulté le 30 août 2023]. Disponible à l'adresse: <https://agriculture.gouv.fr/programme-national-pour-lalimentation-2019-2023-territoires-en-action>

[5] MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE, 2023. Tout comprendre de la loi EGalim 2. *Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire*. [en ligne]. 13 avril 2023. [Consulté le 30 août 2023]. Disponible à l'adresse: <https://agriculture.gouv.fr/tout-comprendre-de-la-loi-egalim-2>

[6] MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE DES FINANCES ET DE LA SOUVERAINETÉ INDUSTRIELLE ET NUMÉRIQUE, 2021. Développer l'alimentation locale et solidaire. *Développer l'alimentation locale et solidaire*. [en ligne]. 2 novembre 2021. [Consulté le 30 août 2023]. Disponible à l'adresse: <https://www.economie.gouv.fr/plan-de-relance/mesures/developper-alimentation-locale-solidaire>

[7] ANRU - AGENCE NATIONALE POUR LA RÉNOVATION URBAINE, 2022. Développer l'agriculture urbaine dans les quartiers. *ANRU - Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine*. [en ligne]. 18 janvier 2022. [Consulté le 30 août 2023]. Disponible à l'adresse: <https://www.anru.fr/developper-lagriculture-urbaine-dans-les-quartiers>

[8] AGENCE NATIONALE DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES, 2020. Les Fabriques prospectives : accompagner les territoires dans les transitions. *Agence nationale de la cohésion des territoires*. [en ligne]. 1 septembre 2020. [Consulté le 30 août 2023]. Disponible à l'adresse: <https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/les-fabriques-prospectives-accompagner-les-territoires-dans-les-transitions-211>

[9] MINISTÈRES ÉCOLOGIE ÉNERGIE TERRITOIRES, 2023. La loi anti-gaspillage pour une économie circulaire. *Ministères Écologie Énergie Territoires*. [en ligne]. 13 juillet 2023. [Consulté le 30 août 2023]. Disponible à l'adresse: <https://www.ecologie.gouv.fr/loi-anti-gaspillage-economie-circulaire>

[10] MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE, 2022. Concertation sur le pacte et la loi d'orientation et d'avenir agricoles. *Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire*. [en ligne]. 7 décembre 2022. [Consulté le 30 août 2023].


Disponible à l'adresse: <https://agriculture.gouv.fr/concertation-sur-le-pacte-et-la-loi-dorientation-et-davenir-agricoles>

[11] NICOLAS LAURENT, 2003. Quest-ce qu'une AMAP. [en ligne]. 2003. [Consulté le 31 août 2023]. Disponible à l'adresse: <http://www.reseau-amap.org/amap.php>

[12] VRAC, 2015. Vers un Réseau d'Achat en Commun. *VRAC NATIONAL*. [en ligne]. 2015. [Consulté le 31 août 2023]. Disponible à l'adresse: <https://vrac-asso.org/>

[13] POUR UNE AUTRE PAC. Qui sommes-nous? - Pour une autre PAC. [en ligne]. [Consulté le 31 août 2023]. Disponible à l'adresse: <https://pouruneautrepac.eu/qui-sommes-nous/>

[14] VILLE DE PARIS, 2020. Projet 19e - Michelet. [en ligne]. 30 janvier 2020. [Consulté le 2 septembre 2023]. Disponible à l'adresse: <https://www.paris.fr/pages/residence-michelet-19e-2760>

	Diplôme : Ingénieur Spécialité : Paysage Spécialisation / option : Paysage : Opérationnalité et Projet Enseignant référent : Thomas COISNON	
Auteur(s) : Joséphine FROT Date de naissance* : 14/10/1999	Organisme d'accueil : Les Cols Verts Adresse : 104 Avenue de la résistance 93 100 MONTREUIL	
Nb pages : 47 Annexe(s) : 0		
Année de soutenance : 2023	Maître de stage : Boris MARCEL	
Titre français : La conception paysagère de sites d'agriculture urbaine au service de l'appropriation du sujet de la transition alimentaire par les citoyens.		
Titre anglais : Landscape design of urban agriculture sites to help citizens take ownership of the food transition.		
<p>Résumé :</p> <p>Face aux répercussions de notre système alimentaire actuel, de la production jusqu'à l'assiette, une transition alimentaire s'avère indispensable. Des politiques publiques devront être menées, encouragées par des mouvements citoyens en faveur de cette transition.</p> <p>Les citoyens sont aujourd'hui déconnectés du système alimentaire. Nous sommes néanmoins tous concernés par le sujet de l'alimentation et ses enjeux. Il apparaît ainsi nécessaire que les citoyens s'approprient le sujet de la transition alimentaire.</p> <p>L'agriculture urbaine, et plus précisément les micro-fermes urbaines, sont des outils pour reconnecter et sensibiliser les citoyens à l'alimentation. Par leurs aménagements au sein des villes, les micro-fermes urbaines font l'objet de projets de paysage.</p> <p>En s'inspirant de la psychologie du changement de comportement, ce mémoire propose des pistes pour une conception paysagère des micro-fermes urbaines en faveur de l'appropriation du sujet de la transition alimentaire par les citoyens. Il s'appuie sur trois micro-fermes urbaines : Le Potager des Cultures (Rennes), Le Jardin du Ver Têtu (Paris) et la Ferme du Rail (Paris). L'étude de ces trois cas permet de nourrir la réflexion sur la conception paysagère et de rapporter des expériences de terrain.</p>		
<p>Abstract :</p> <p>Faced with the repercussions of our current food system, from production to the plate, a food transition is essential. Public policies will have to be implemented, encouraged by citizens' movements in favour of this transition. Today's citizens are disconnected from the food system.</p> <p>Nevertheless, we are all concerned by the subject of food and the issues it raises. It therefore seems necessary for citizens to take ownership of the food transition.</p> <p>Urban agriculture, and more specifically urban micro farms, are tools for reconnecting people with food and raising their awareness of it. Urban micro farms are being developed within cities as landscape projects.</p> <p>Drawing on the psychology of behavioural change, this dissertation suggests ways in which the landscape design of urban micro farms can help citizens to take ownership of the food transition. It is based on three urban micro farms: Le Potager des Cultures (Rennes), Le Jardin du Ver Têtu (Paris) and La Ferme du Rail (Paris). The study of these three cases provides food for thought on landscape design and reports on field experience.</p>		
Mots-clés : Paysage, micro-ferme urbaine, transition alimentaire, changement de comportement		
Key Words: Landscape, urban micro farm, food transition, behavioural change		